

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIV

MONTRÉAL, VENDREDI 4 MAI, 1894

No 10

CHANGEMENTS AU TARIF.

Le tarif continue à se faire éprouver à la Chambre des Communes et chaque séance amène l'énonciation de quelque nouvel amendement proposé par le gouvernement, ceux que propose l'opposition ne comptent pas parcequ'ils ne sont jamais adoptés. Il est à remarquer que tous les amendements du gouvernement sont dans la direction d'un retour à l'ancien tarif. Il n'y a d'exception que pour quelques matières premières qui sont ajoutées à la liste des admissions en franchise. Parmi les changements récents que nous n'avons pas encore signalés, sont les suivants, qui sont des ajoutés à la liste des articles francs de droits.

Coupes en cuivre, fonte brute pour la fabrication de douilles, importées par les fabricants pour leur industrie.

Baguettes rondes de cuivre, d'acier ou de fer laminé, baguettes rondes de fil de fer de moins d'un demi-pouce de diamètre; baguettes de cuivre laminé d'un pouce ou moins de diamètre, pour les fabricants de fils de fer et de cuivre.

Tuf calcaire pour la fabrication de sulfates, d'articles de fibre de bois, etc.

Acier de creuset en feuilles, des Nos 11 à 16, de 2½ à 18 pouces de largeur, pour les fabricants de lames de faucheuses et de moissonneuses.

Rouleaux de cuivre pour l'impression des calicos, importés pour cet usage seulement.

Fils de caoutchouc élastique, importés par les fabricants de tissus élastiques seulement.

Jantes de *hickory*, brutes, sciées seulement ou sciées et courbées seulement mais non blanchies, importées par les carrossiers pour leur propre usage.

Bandes de chapeaux, garnitures et doublures importées par les fabricants de chapellerie pour leur propre usage.

Papier de chanvre et autres articles pour la fabrication des cartouches, importés par les fabricants pour leur propre usage, tant que ces

articles ne seront pas manufacturés au Canada.

Crin de cheval, nettoyé et teint seulement, importé par les fabricants de tissus de crin pour leur propre usage.

Lastings, mohair ou autres tissus importés par les fabricants de tissus pour leur propre usage et découpés de manière à ne pouvoir être utilisés autrement.

Oleo-stéarine et de gras, importés par les tanneurs pour leur propre usage.

Chlorate de potasse, moulu, seulement.

Tuyaux en fer laminé sans soudure, de moins de 1½ pouce de diamètre, cornières des Nos 9 et 10, de pas plus de 1½ pouce de large, tuyaux en fer vernis ou recouverts en cuivre, de pas plus de 1½ pouce de diamètre, importés par les fabricants de lits de fer pour leur propre usage seulement.

Sciure de bois des essences suivantes: Amaranthe, cocoboral, buis, cerisier, châtaignier, noyer, gommier, acajou, pin résineux, bois de rose, bois de sandal, sycomore, cèdre d'Espagne, chêne, hickory, bois blanc, teck, ébène, *lignum vitae*, cèdre rouge, bois rouge, bois de satin, frêne blanc, *persimon* et bois de chien.

Matériaux pour la fabrication des fouets, importés par les fabricants pour leur propre usage seulement.

Acier pour la fabrication des marteaux, tarières et mèches; acier des Nos 24 et 17 en feuilles de 63 pouces de long sur 18 à 32 pouces de large, lanières d'acier et fil d'acier plat pour les clôtures barbelées; fil d'acier des Nos 10, 12 et 13 pour la fabrication des sommiers, importés par les fabricants pour leur propre usage seulement.

Clavigraphes, tablettes mobiles et instruments de musique importés pour l'usage des institutions pour les aveugles.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

LES PROCÉDÉS FINANCIERS AMÉRICAINS JUGÉS EN FRANCE

Un confrère parisien qui s'occupe spécialement d'économie politique et de finances, juge au point de vue français, c'est-à-dire très sévèrement, la manière d'agir des administrations américaines de chemins de fer. Nous reproduisons ce jugement qui, hélas, s'applique aux agissements de plusieurs de nos compagnies, parcequ'il explique le peu de succès qu'ont, auprès des capitalistes d'Europe, nos émissions d'obligations de chemins de fer.

La malhonnêteté des administrations de chemins de fer américains, est l'une des causes qui doit empêcher les capitalistes de spéculer sur les papiers de chemins de fer américains qu'ils ne connaissent pas d'une façon spéciale. Il y a, comme nous l'avons souvent dit, une masse d'excellents titres, absolument sûrs, nous en avons parlé à plusieurs reprises et nous donnerons, dans notre prochain numéro, une liste des meilleures obligations ou bons. Il y a même des actions de sociétés dont le conseil d'administration est connu, et digne d'inspirer confiance. Ces actions peuvent toujours être recommandées. Mais il ne faut pas s'engager là où l'on a pas de sérieuses garanties et l'une des causes de défiance est la différence existant, au point de vue de l'honnêteté, des deux côtés de "l'étang," ainsi que les Américains appellent la mer Atlantique. Nous ne dirons pas qu'il y ait moins d'honnêteté, au total, en Amérique, mais les idées, les expédients, tout est profondément différent.

Des journaux américains viennent nous rappeler, que l'une des causes pour lesquelles d'excellents chemins de fer ne rendent aucun profit, se trouve dans les actes des administrateurs. Ils deviennent souvent riches sans que l'on puisse apercevoir la source de cette richesse. C'est qu'ils s'entendent avec ceux qui approvisionnent les chemins: fournisseurs de houille, d'imprimés, de matériel de toute sorte, compagnies "d'express," c'est-à-dire messageries, ayant des contrats particuliers avec les

Compagnies, comme en a aussi la Compagnie de wagons de Pulman. Souvent les administrateurs participent directement à ces diverses affaires.

Nous avons, nous-même, eu l'occasion d'observer des faits encore plus graves, des séries de locations des villes nouvelles, prises non pour compte des compagnies elles-mêmes, mais pour celui des administrateurs personnellement; ou bien de nouvelles lignes construites de petites Compagnies achetées et transférées à des prix beaucoup trop élevés. Beaucoup de ces transactions ont été si fréquentes qu'on est arrivé à les considérer comme parfaitement honnêtes et légales! Un grand nombre de millionnaires américains pouvaient raconter à ce sujet des histoires très intéressantes.

Prenons, maintenant, un autre exemple, relatif à l'administration inférieure. En Amérique, les conducteurs vendent des billets dans les trains mêmes. On tâche de les contrôler au moyen d'inspecteurs, avec de petits miroirs installés dans les grands wagons, etc. Néanmoins, la surveillance est très suffisante.

Aussi, a-t-on vu des conducteurs acquérir rapidement, sur les grandes lignes, des fortunes considérables, et l'on est parfois arrivé à augmenter le rendement des lignes, simplement en changeant le corps des conducteurs. Or, ce qui est le plus grave, c'est que, très souvent, les fonctionnaires supérieurs ont été au courant de ces abus et ne sont pas intervenus. Nous avons entendu des phrases dans le genre de celle-ci: "Il ne vaut pas la peine de changer, les nouveaux seraient encore plus affamés et voleraient davantage; ceux que nous avons sont déjà en partie satisfaits." Rien de plus caractéristique que le niveau moral du pays.

On pourrait écrire des livres sur ce sujet. Cependant comme nous l'avons autrefois fait remarquer, il y a beaucoup de progrès. Le brigandage, digne du moyen âge, qui sévissait jadis sur les lignes américaines, n'existe plus. On connaît aussi assez bien la situation des différentes Compagnies, dans les diverses parties du pays. Celui qui cherche des placements peut, aujourd'hui, obtenir tous les renseignements nécessaires.

LES DOCKS D'HOHELAGA

Le PRIX COURANT a toujours été en faveur du projet que M. Hurteau vient de soumettre à la Commission

du Havre, de creuser des docks à Hochelaga pour accommoder le trafic toujours croissant du port de Montréal. Ce projet offre, entr'autres, les avantages suivants qu'il est impossible de nier:

10. La création d'un port à eau morte dans un terrain où le creusage serait facile, tandis que pour donner la même étendue de quai à eau profonde dans l'ouest, il faudrait creuser dans le roc vif, sous l'eau.

20. Le coût peu élevé des terrains avoisinants où la commission du havre pourrait construire des magasins, entrepôts et autres constructions nécessaires.

30. La facilité avec laquelle les chemins de fer pourraient accéder à ces docks pour le chargement et le déchargement des navires. Les deux grandes lignes de l'ouest possèdent déjà, en arrière de la montagne, des voies de raccordement qui pourraient être prolongées sans grands frais, jusqu'aux docks.

40. La situation de l'entrée des docks en dessous du courant Ste-Marie, ce qui serait une économie très considérable pour la navigation.

Mais nous y voyons un désavantage sérieux..... au moins à un certain point de vue, c'est qu'il déplacerait en quelque sorte le centre des affaires maritimes de notre port et le transporterait plus à l'est, c'est-à-dire dans la partie française de la ville. L'ouest y perdrait un peu de sa prépondérance commerciale.

Quoiqu'on en dise, cependant, nous croyons nos concitoyens de langue anglaise, en général, au-dessus de ce préjugé, et nous espérons qu'ils ne feront pas d'opposition factieuse à l'exécution de ce projet véritablement grandiose.

Ah! si nos concitoyens de langue française voulaient mettre autant d'énergie passionnée au service de ce projet, qu'ils en ont mis au service du projet de la gare de l'est, nous ne désespérerions pas de le voir réaliser avant dix ans.

LES CULTIVATEURS ET LA FAILLITE

L'honorable M. -Bowell n'est pas content du comité du sénat qui, en soumettant les non-commerçants à la mise en faillite sur la demande de leurs créanciers et en leur enlevant la faculté de se faire mettre en faillite sur leur propre demande, a détruit une des principales parties de l'économie de son projet de loi.

Nous nous attendions bien à une

résistance considérable de la part des chambres de commerce contre la faveur avec laquelle les cultivateurs étaient traités dans le bill, mais nous avons déjà exposé ce qui nous paraissait être la raison principale de cette disposition: c'est-à-dire, la nécessité pour le gouvernement d'obtenir l'assentiment des représentants des comtés ruraux, s'il voulait avoir une majorité en faveur de sa mesure. Cette nécessité, les marchands et les banquiers ne semblent pas en tenir compte et, cependant, elle est si réelle que M. -Bowell a menacé le comité de retirer sa mesure, si on continuait à la défigurer de la sorte.

Dès le mois de décembre dernier, nous exprimions notre conviction que le gouvernement ne pourrait faire adopter aucune loi de faillite s'il ne trouvait le moyen d'en faire profiter les cultivateurs. Nos prévisions commencent à se réaliser.

Il y a quelques semaines, nous avons donné quelques raisons qui pourraient servir à démontrer l'opportunité de la disposition rejetée par le comité du sénat. Voici maintenant un des principaux arguments à l'encontre apportés devant le comité. Au Manitoba, a-t-on dit, la loi provinciale accorde au cultivateur une exemption de saisie de \$2.500, de sorte que, si la loi de faillite respecte cette exemption et qu'un cultivateur manitobain veuille se prévaloir de la loi, il pourra se débarrasser des tracasseries de ses créanciers à bien bon marché.

Cette exemption, faite pour attirer les colons, n'existe pas dans les autres provinces et il ne s'agirait, pour faire disparaître l'objection, que d'insérer dans la loi une disposition spéciale obligeant le colon du Manitoba, s'il veut bénéficier de la loi, à renoncer d'abord à l'exemption statutaire, soit partiellement, soit complètement.

A part cela, nous sommes sous l'impression que, si l'on adoptait le texte original du projet de loi, les colons du Manitoba seraient les premiers à s'en plaindre, car leur crédit serait complètement ruiné. Ils ne pourraient plus acheter qu'au comptant, où à des conditions de nantissement, de gages, etc., qui deviendraient ruineuses pour eux. Qu'on leur laisse donc une certaine responsabilité vis-à-vis de leur créanciers et que, sous prétexte de les protéger, on ne les étouffe pas sous un manteau imperméable au plus fin des huissiers.

Quant aux cultivateurs des autres provinces, il est, nous le répétons, placé dans une telle situation, qu'il

est facile au marchand chez qui il se fournit, de suivre la marche de sa solvabilité et de se protéger par les moyens de droit commun, lorsque cette solvabilité descend trop bas pour la sécurité de sa créance.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ST HYACINTHE

Nous accusons réception du rapport annuel de la Chambre de Commerce de St. Hyacinthe, pour l'année 1893, la première année de l'existence de la chambre.

La brochure que nous avons reçue contient: 1o. Le rapport du président, M. P. F. Payan; 2o les documents constituant légalement la chambre; 3o les règlements adoptés et 4o la loi générale en vertu de laquelle la chambre s'est constituée.

Nous félicitons cordialement les commerçants et les industriels de la ville progressive de St-Hyacinthe de s'être donnés une chambre de commerce, pour étudier les questions qui les intéressent et porter la parole en leur nom auprès des autorités. Nous les félicitons d'avoir su réunir ainsi en un faisceau solide les bonnes volontés, les intelligences éclairées et les influences de soixante deux membres qui représentent, sans contredit, l'élite du commerce et de l'industrie de leur district.

Dès la première année de son existence, la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe a démontré son utilité, ainsi que le constate le rapport du président; ainsi, elle a obtenu de la compagnie du Grand Tronc l'ouverture de la rue Laframboise; de la compagnie de Téléphone Bell, l'amélioration de son service le dimanche et les jours de fête; elle a représenté au département des postes l'utilité de tenir plus longtemps ouvert le bureau de poste de St-Hyacinthe; elle a demandé à la compagnie du Grand Tronc l'amélioration du service des trains entre St-Hyacinthe et Montréal etc.

"St Hyacinthe, continue le président, se développe rapidement et depuis quelques années, a fait de grands progrès. Nous avons des manufactures importantes qui emploient un grand nombre d'ouvriers et qui ont beaucoup contribué à la prospérité de notre ville.

"Une grande fabrique est en voie de construction; et il se fait des améliorations aux pouvoirs d'eau qui vont permettre de développer une force motrice beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui.

"Quatre chemins de fer viennent chez nous chercher le produit de

notre travail et apporter le commerce des riches campagnes qui nous entourent

"Nous avons à nous féliciter de l'établissement d'une école d'industrie laitière qui, j'en suis certain, produira un grand bien. Cette industrie a déjà pris un essor remarquable et est destinée à être une source de richesse pour notre district et pour la province en général."

Il y a là évidemment de quoi stimuler le zèle de la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe et nous sommes convaincus qu'elle se tiendra toujours à la hauteur de sa mission.

SYNDICATS DE FROMAGERIES

L'école de laiterie de St Hyacinthe nous fournit de bons fabricants de fromage qui peuvent concourir avec les meilleurs praticiens du Haut Canada; nous avons le sol, les pâturages, les animaux; l'outillage le plus perfectionné est à notre portée. Que nous manque-t-il pour produire un article qui soit coté parmi les premiers sur les marchés où nous exportons?

Il nous manque—et c'est un point sur lequel nous voulons insister,—il nous manque l'uniformité dans la production.

N'oublions pas que nos véritables acheteurs de fromage sont à près de trois mille milles de chez nous et qu'ils ne peuvent pas enfoncer le *tryer* dans chacune des meules avant d'acheter notre fromage. La plupart des ventes se font par câblesgrammes, entre exportateurs de Montréal et marchands de gros de Liverpool, de Bristol ou de Londres.

Ces câblesgrammes spécifieront un prix pour le fromage "Finest Ontario" ou même "Western Ontario", "Eastern Ontario"; car les marchands savent que ces désignations répondent à des qualités constantes qui ont une cote bien établie sur le marché. Que l'on se rappelle la résolution de la chambre de commerce de Bristol déclarant qu'on ne devait expédier aucun "French Cheese," quelque fût d'ailleurs son mérite intrinsèque, en exécution de commandes, spécifiant le "Finest Ontario." Depuis, et surtout depuis Chicago, on arrive parfois à vendre du "Finest Cheese made in the French section," c'est-à-dire, du fromage fabriqué dans la région française, mais bien peu d'acheteurs veulent encore s'y risquer, et ceux qui le font ont soin d'offrir 2 ou 3 shillings en dessous du cours.

Si nous voulons, maintenant que nous faisons—quelquefois—du fro-

mage égal au "Finest Ontario" pouvoir le vendre en Angleterre au même prix que ce dernier, il est de toute nécessité pour nous de convaincre d'abord, les marchés anglais, du fait que, règle générale, notre "Finest French Cheese" vaudra le "Finest Ontario" de même date. Ou, du moins, sera d'une qualité conservant une relation régulière constante avec celle du fromage du Haut Canada.

Or, rien ne nous paraît plus propre à produire ce résultat que la formation des syndicats de fromagerie. Nous voulons parler, bien entendu, des syndicats sérieux, non pas de ceux qui se formeraient uniquement et simplement pour vendre sous la même marque le fromage de cinquante fromageries, sans se préoccuper de la qualité de la fabrication de chacune d'elles.

Le syndicat sérieux n'acceptera dans ses rangs que des fromageries dirigées par des fabricants capables, autant que possible diplômés de l'école de St Hyacinthe, ou justifiant d'une expérience suffisante. Il s'assurera les services d'un inspecteur, expert en théorie et en pratique, dont l'autorité devra être bien établie et qui visitera tour à tour chaque fromagerie faisant un rapport spécial pour chacune au bureau du syndicat.

Nous ne voulons pas, naturellement, entrer dans le détail des devoirs de l'inspecteur, cela rentre dans le domaine de la fabrication; mais, au point de vue de la vente, nous devons insister sur le rôle que doit remplir l'inspecteur, car c'est de la façon dont ce rôle sera rempli que dépendra uniquement la régularité de la fabrication, d'où dépendra à son tour la régularité de l'appréciation sur le marché. Les syndicats, ayant atteint ce but de produire un fromage de qualité régulière, il restera, pour arriver à la perfection de l'outillage d'Ontario pour la vente de son fromage, à grouper les syndicats autour d'une des chambres de commerce de district qui se forment dans nos centres agricoles: à Sorel, Arthabaskaville, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, etc, et à tenir des marchés réguliers où des représentants des syndicats se rencontreraient avec les acheteurs de Montréal et mettraient leur production en vente, *sur échantillon*, soit de gré à gré, soit à l'enchère comme cela se pratique dans quelques régions d'Ontario.

Les syndicats des Cantons de l'Est s'agitent déjà dans cette direction et vont avoir probablement cet été un marché hebdomadaire ou semi-mensuel à Waterloo, à Cowansville

ou à Farnham. C'est que le fromage des Cantons de l'Est a déjà un nom et le "Finest Townships" (qui comprend aussi le fromage de la région de St-Hyacinthe) a une valeur appréciable sans examen réel de chaque meule, sur le marché de Montréal.

Un des avantages de ce groupe ment des syndicats et de cette tenue régulière de marchés sur échantillons, c'est que le groupe ou association, prélevant une contribution raisonnable sur chaque syndicat affilié, peut se procurer, au moyen d'un abonnement à la Compagnie de Télégraphie, un rapport télégraphique quotidien des ventes sur les autres marchés du pays et sur le marché anglais.

Mais nous ne sommes peut-être pas encore tout à fait mûrs pour ce dernier progrès, dans les différentes régions de la province; allons donc d'abord au plus pressé, qui est la formation des syndicats et la mise en vigueur d'une inspection sérieuse, accompagnée d'instructions et, au besoin de leçons pratiques de fabrication. Faisons d'abord un fromage de qualité régulière et de bonne qualité; nous verrons ensuite à perfectionner nos moyens de le vendre.

NOTRE COMMERCE EXTÉRIEUR

Nous recueillons, pour l'information de nos industriels, les renseignements suivants sur différents pays où nous avons déjà, et où nous pouvons nous ouvrir des débouchés:

Actuellement, l'importation et la fabrication indigène des étoffes de laine et de coton ont pris déjà un développement considérable. En ce qui concerne le cuir, il n'en est pas de même. La population a conservé l'usage de la chaussure en paille tressée qui ne dure pas et coûte cependant quelque chose. Seules les classes élevées de la société ont commencé à porter des bottes et des souliers de cuir; mais les paysans dont la condition s'améliore ne tarderont pas à suivre cet exemple.

Les tanneries manquant absolument dans le pays, il y a un vaste champ ouvert à l'importation des chaussures, gants, harnais, selles et autres articles en cuir pour voitures, etc.

En ce qui concerne la reliure et l'article d'ornementation, l'avenir est plus incertain, par suite de la perfection que les Japonais ont atteinte dans la fabrication du papier et, notamment, des imitations de cuir.

Les moutons font absolument dé-

faut dans le pays et les Indes ont commencé à y envoyer des peaux tannées de chèvre et de mouton, mais en petites quantités.

Jusqu'à présent, c'est l'Amérique qui tient la tête des importations de cuir fabriqué avec un chiffre de \$230,000 en 1889.

A Rio Janeiro, on espère que la fin de la guerre civile locale rendra l'activité aux affaires qui, dans ces derniers temps, sont tombées presque à rien, ayant souffert de variations de la monnaie et de l'arrêt causé par le renchérissement des transports, dû au manque de charbon. De France, on importe à Rio du beurre et du vin, du Portugal, du vin et de l'huile, de la farine des Etats-Unis, de l'alcool, de l'eau de vie, du jambon et du sel de l'Angleterre, de la bière de l'Allemagne, du macaroni de l'Italie, des allumettes de la Suède. Et du Canada?

SAUMON EN CONSERVE.

Nous quittâmes la station du chemin de fer, dit le correspondant d'un confrère des Etats-Unis, et descendîmes sur les rives du fleuve Columbia pour y voir fonctionner l'industrie de la pêche du saumon. A proprement parler, on ne pêche pas le saumon: il se prend tout seul. Sur un certain point du chenal, on a établi une grande roue, à auge, disposée de telle façon que le saumon en remontant le courant, vient de lui-même dans les auges qui l'enlèvent et le déposent dans un bassin au-dessus du niveau du fleuve. Ce bassin est percé de trous d'une dimension suffisante pour permettre au saumon trop petit pour l'industrie, de passer au travers et de retomber sain et sauf dans son élément, mais trop petits pour laisser échapper le gros poisson. Cette roue est mise en mouvement par le courant.

Nous sommes restés là presque une heure à regarder tourner la roue et pendant ce temps, elle a déposé quinze cents livres de saumons, dont quelques-uns pesaient jusqu'à quarante livres. On nous a dit que, quelque temps auparavant, on en avait pris de soixante livres.

Le bassin où le poisson est déversé par la roue est en pente et se décharge dans le bateau auquel est attachée la roue. En tombant dans le bateau, les gros saumons font de violents soubresauts, se heurtent aux bordages, à ceux qui sont arrivés avant eux et finissent par se tuer.

La pêche de la veille du bateau que nous voyions fonctionner avait

été de plus de deux tonnes de poisson. Quelquefois il se passe une dizaine de minutes sans que l'on prenne un seul saumon et l'équipe de pêcheurs se dit: "Allons plus loin". Mais avant que cet avis ait reçu l'assentiment de la majorité, il arrive qu'un saumon de vingt-cinq à trente livres se prend à la roue et retombe sur le bateau—et l'on reste encore un peu. Notre groupe comprenait des dames chez lesquelles ce spectacle éveillait des sentiments de compassion. L'une d'elles, cependant s'écria: "Comme c'est bien plus humain que de les prendre à la ligne! je voudrais que tout le poisson que nous mangeons vînt se prendre ainsi de lui-même." Sur quoi un membre masculin du groupe entreprit de prouver que la pêche à la ligne est plus humaine parce que le poisson meurt quelques minutes plus tôt.

L'évènement de notre excursion sur le fleuve fut la visite d'une grande fabrique de conserves de saumons. Nous y passâmes un certain temps et j'admirai la manière systématique avec laquelle les opérations de la mise en conserve sont conduites. D'abord, un Chinois prend le poisson, coupe la tête et les nageoires, ouvre le ventre et enlève les intestins. Un autre Chinois le nettoie et le lave à grande eau. Puis une machine le coupe en morceaux d'égale grosseur, au moyen d'un demi-cercle de couteaux, mûs par un levier. Deux Chinois le découpent en plus petits morceaux; un autre en remplit les boîtes de fer blanc. Un rond de fer blanc est placé dessus pour protéger le poisson de la soudure. On applique le couvercle dans lequel un petit trou est laissé ouvert; on passe dans une presse qui assujettit et enfonce le couvercle; on soude et l'on fait chauffer pour chasser le gaz et ensuite on bouche le trou.

On plonge alors les boîtes pendant quelques minutes dans l'eau bouillante pour voir si la soudure est parfaite. Les boîtes défectueuses sont mises de côté et soudées à la main.

Maintenant, l'on place les boîtes dans un bassin où elles sont chauffées à 230 degrés Fahr., elles y restent une heure un quart. Lorsqu'on les a retirées de ce bassin, on pique avec une pointe très fine les couvercles pour laisser échapper l'eau changée en vapeur qui provient du saumon, puis lorsque la vapeur est toute sortie, on bouche à la soudure les petits trous ainsi pratiqués.

On passe ensuite les boîtes dans un bain de lessivage pour nettoyer l'ex-

térieur, puis on les lave à grande eau. Un Chinois fait une nouvelle épreuve en les frappant avec un petit marteau, jugeant, d'après le son, s'il reste encore un peu de vapeur à l'intérieur et finalement, on les passe dans un bain de vernis, on colle les étiquettes et on les emballe, quatre douzaines à la caisse.

Pendant la saison de la pêche, cette fabrique produit de 1200 à 2000 caisses par jour.

Je n'ai jamais vu de Chinois travailler aussi rapidement et aussi méthodiquement; je ne savais à quoi attribuer ce phénomène si extraordinaire chez cette race. Me basant sur le principe que tout effet a une cause, je m'informai et j'obtins la solution du mystère. La saison du saumon est très courte. Les Chinois sont payés un prix convenu pour leur travail jusqu'à une certaine quantité de production, et lorsqu'ils dépassent cette quantité, ils reçoivent un salaire supplémentaire d'après une échelle beaucoup plus élevée. Ils ont, par conséquent, tout intérêt à produire le plus possible et ils le font.

ÇA ET LA

Le *Monetary Times* s'inquiète de l'effet que la ratification du traité franco-canadien pourrait avoir sur nos relations avec les nations étrangères qui, dans leurs traités avec l'Angleterre, ont la clause de la nation la plus favorisée. Le confrère doit savoir que l'Angleterre, dans ses traités de commerce, ne stipule jamais que pour elle seule, sans s'occuper de ses colonies. Les nations qui ont des traités avec l'Angleterre n'ont, par conséquent, rien à voir avec le traité franco-canadien.

A la Chambre de Commerce de Montréal (*Board of Trade*), on a tenu une assemblée spéciale pour protester contre la nomination de M. Vanasse au poste de *Shipping Master* du port de Montréal. Une quarantaine de membres se sont réunis et, par une majorité considérable des membres présents, ont adopté une résolution blâmant le gouvernement de n'avoir pas nommé à ce poste la personne recommandée par la Chambre.

Il nous semble que M. Vanasse est, au moins, aussi qualifié pour le poste de *Shipping Master* que M. Robert White peut l'être pour la place de percepteur des douanes. Et cependant la Chambre n'a encore rien dit au sujet de la nomination

de M. White qui va, probablement, être confirmée ces jours-ci. Est-ce parce que M. White est anglais et M. Vanasse canadien ?

MODES ET NOUVEAUTÉS

La toison d'un mouton de cent livres pèse dix pour cent ou plus du poids total. La composition de la laine comprend les mêmes éléments que la chair, mais avec un cinquième seulement de la quantité d'eau, de sorte qu'elle absorbe cinq fois plus d'éléments nutritifs que la chair, livre pour livre. Lorsque le mouton est mal nourri, c'est la laine qui en souffre la première; il se produit dans les brins des endroits faibles qui cassent au peignage; la laine devient alors trop courte pour être filée et n'est plus bonne que pour le feutre. La bonne nourriture pour les moutons est donc une chose essentielle, au point de vue de la production de la laine, plus encore qu'au point de vue de la production de la viande.

Marché de Lyon.—Il y a une demande générale de la consommation pour les tissus de soie de tout genre, quoique certaines lignes soient plus actives que d'autres. La fabrique est plus active et les métiers sont bien employés à la fabrication de tissus qui, pour certaines lignes en faveur, doivent être livrés sous le plus court délai. On ne reçoit pas encore de commandes pour l'automne, mais il y a compensation dans la demande pour l'été. Les bas prix de la matière première ne sont pas sans avoir leur bon côté. Ils ont causé, sans doute, des pertes dans le passé à presque tout le monde, mais ils permettent maintenant de fabriquer des étoffes à des prix qui les rendent populaires, et ils assurent ainsi une plus grande consommation des soieries. Les noires sont les plus recherchées et trouvent des acheteurs empressés, en moire française, moire antique et autres variétés. Les existences disponibles sont restreintes et les fabricants ont des commandes sur la planche. Les moires de Pékin sont également en faveur. Les quadrillés et les rayés en taffetas, surtout les premiers, sont rares et en bonne demande. Pour ces articles aussi les métiers sont employés à leur pleine capacité.

Les articles gaufrés sont aussi en grande faveur. On les recherche surtout en tissus à bon marché, en trames satin et en pongée. Les ve-

lours sont en demande pour certains usages, comme par exemple pour collets d'habits. On achète aussi des velours pour garniture. La demande, en général, cependant, est limitée et les commandes pour l'automne ne paraissent pas encore. — (*Dry Goods Economist*).

Marché de Bradford.—Le beau temps paraît avoir donné du ton au marché des lainages et on paraît moins pressé de vendre. Il s'accrédite de plus en plus une rumeur qu'il y aura bientôt de la demande de laines pour l'Amérique. Dans les mérinos qui étaient un peu négligés, il y a moins de marasme et, ce qu'il y a de remarquable dans le marché, c'est le peu de différence de prix entre les qualités moyennes et les premières qualités. Les filatures rapportent un peu plus d'activité dans diverses lignes de filés pour l'exportation et deux ou trois bonnes transactions ont été faites en filés de mohair pour des fabricants de peluche. Pour le marché local, les étoffes à surtout en laine tordue, quoique tranquilles, ont un peu plus de mouvement, surtout pour les nouveaux dessins et les serges. Pour l'hiver prochain on fait des tweeds avec des mélanges de couleurs vives, mais la tendance est en faveur de couleurs délicatement nuancées et en petits dessins plutôt que de couleurs tranchées en larges dessins.

Marché de Manchester.—Le marché reste tranquille et le peu de monde à la Bourse indique que l'on ne s'attend guère à une amélioration des prix; cependant, on constate une assez bonne demande dans la plupart des lignes. Les prix que les acheteurs offrent sont rarement suffisants pour renumérer le manufacturier; ils ne sont acceptés que par ceux qui n'ont plus de commandes ou qui consentent à accepter une nouvelle baisse. Aux bas prix qui règnent, il n'y a rien à craindre et dans beaucoup de quartiers, on prévoit une amélioration ultérieure. Les filés de coton sont ternes. Les troubles ouvriers du Lancashire sont loin d'être terminés. On parle beaucoup à la Bourse de la grève dont menacent les tisseurs de Blackburn. Cette grève paraît inévitable; elle arrêtera le travail de plus de 85,000 métiers. Pour le moment, le commerce du Levant est tranquille, mais les acheteurs pour la Chine prennent un peu plus de cotonnades à chemises et de mexicains. Les marchés de l'Amérique du Sud continuent à s'améliorer.

LES NOYERS.

Maintenant que l'on cherche à faire produire à la terre le maximum de ce qu'elle peut donner, il nous paraît intéressant de dire quelques mots de la culture forestière intensive et nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs sur des produits qui, dans certains cas, peuvent s'ajouter à la valeur du bois et en élever les bénéfices : ce sont les fruits. Comme exemples, nous pouvons citer les merisiers auxquels nous pourrions ajouter plusieurs espèces d'arbres fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pruniers, etc. Certains noyers qui se rattachent au groupe domestique sont aussi particulièrement dans ce cas.

Nous n'avons pas à indiquer le caractère des noyers communs ni ceux de leurs fruits, non plus qu'à faire ressortir l'usage qu'on peut faire de ceux-ci, ce sont des choses connues à peu près de tout le monde et plus particulièrement de nos lecteurs.

Outre ces noyers, il en est une sorte particulière connue sous la dénomination de "noyer noir ou noyer d'Amérique," dont les fruits non comestibles n'ont pu jusqu'ici trouver aucun emploi et ne servent qu'à multiplier les arbres, mais si, sous ce rapport, les noyers d'Amérique sont dépourvus de valeur, il en est tout autrement de leur bois, et c'est à ce point de vue que nous allons les étudier.

Faisons remarquer toutefois que, comme toutes les sortes d'arbres, les noyers d'Amérique présentent des variétés et même des espèces très diverses, soit par leur taille, leur aspect, soit par leurs fruits ; mais comme ici nous n'examinerons que la question du produit, nous ne parlerons que du type *Juglans nigra*, qui fournit les plus grands arbres.

Cet arbre peut atteindre assez promptement 75 à 100 pieds de hauteur ; sa tige, qui, élancée et très droite, s'élève verticalement, acquiert facilement 2 à 2½ pieds de diamètre et même plus, si l'arbre est planté dans de bonnes conditions. Bien qu'ils puissent croître à peu près dans tous les sols, les noyers d'Amérique préfèrent ceux qui sont profonds et substantiels, quand même ils seraient secs, et, comme d'une autre part, ils sont très rustiques, il en résulte qu'on peut les cultiver à peu près sous toutes les latitudes. Ils sont également propres à faire des taillis ou des futaies et peuvent aussi être cultivés isolément ou en masse.

C'est affaire de condition ou de climat. Faisons toutefois observer que le noyer noir n'étant cultivé que pour la production de son bois, le mode d'exploitation, par conséquent de plantation, pourra aussi être tout à fait différent.

Mais plaçons-nous au point de vue de la production du bois et ne considérons celle des fruits que comme un surcroît, excepté dans certains cas particuliers, par exemple, quand on a affaire à des variétés comestibles, soit qu'on destine les fruits à être consommés directement, soit qu'on les convertisse en huile. Dans un cas comme dans l'autre, c'est à peu près toujours par semis qu'on multiplie les noyers. Quant à l'entretien, il consiste, pour le sol, en binages ou en labours entiers ou partiels, suivant qu'on exploite ou non le sol où sont faites les plantations ; pour les arbres, en des élagages faits à propos et raisonnés suivant le but qu'on se propose. Ainsi si l'on veut obtenir de beaux fûts, c'est-à-dire des tiges bien droites et élancées, les élagages devront être faits à de plus grandes hauteurs.

Dans tous les cas, il faut toujours pratiquer l'opération au fur et à mesure de l'élongation et, quand les branches sont faibles, afin d'éviter les larges plaies qui, toujours préjudiciables à tous les arbres, sont particulièrement funestes aux noyers, parce que leur bois, qui est à peu près exclusivement destiné à l'industrie, doit pour cette raison être très sain. Si, au contraire, et quelle que soit l'espèce de noyer, on la cultivait uniquement au point de vue du bois, alors on pourrait planter plus rapproché, car, outre que les arbres fileraient, les branches prendraient moins de force, de sorte qu'il serait presque inutile d'en faire la suppression.

Rien n'est plus variable que l'exploitation qui, dépendant du but que l'on cherche, doit être faite de manière à le rapprocher autant qu'on le peut de ce but. S'il s'agit de bois pour l'industrie, on doit attendre le plus possible, car c'est toujours en vieillissant que les arbres donnent un bois plus nuancé, mieux veiné, ce qui est le cas le plus fréquent, les noyers n'étant guère cultivés que comme bois d'œuvre et à peu près exclusivement pour l'ébénisterie. Nous ne dirons pas que c'est un tort, mais ce que nous n'hésiterons pas à affirmer c'est qu'on pourrait employer ce bois, souvent même avec avantage, à une foule d'autres usages industriels tels que la carrosserie, la menuiserie, car

outre sa beauté, le bois du noyer est très tenace, mais peut être un peu trop flexible, pourtant, pour être employé là où il faut beaucoup de résistance. Toutefois celui du noyer d'Amérique est beaucoup plus résistant.

Pendant bien longtemps aussi, mais à tort certainement, on a cru que les noyers ne repoussaient pas quand on les coupait du pied. C'est une erreur ; ils repoussent très bien et forment de magnifiques cépées ; on peut donc en faire des taillis ou des futaies, et comme ils poussent bien et donnent des produits relativement beaux dans tous les terrains, il en résulte que, au point de vue de la spéculation et même pour le bois, il y aurait avantage à planter des noyers au lieu d'autres essences peu productives que l'habitude ou la routine conservent. Toutefois nous observons que de tous les sols, ceux qui sont purement siliceux conviennent peu au noyer.

Si l'on a planté très près, par exemple à 3 pieds en tous sens, au bout de quelques années on peut commencer à éclaircir et surtout si l'on a planté des noyers noirs d'Amérique, les éclaircis donnent déjà de beaux produits dont il est facile de tirer parti. *L'Echo Forestier.*

Nous nous faisons un devoir de publier la réponse de notre aimable correspondant, le Dr. J. A. Hamel, à nos commentaires sur son article "La Pharmacie à Québec". L'étendue de cette réponse ne nous permet pas de dire aujourd'hui ce que nous en pensons, ce n'est que partie remise.

LA LIBERTÉ DU COMMERCE

Cutique surim.

En théorie, la liberté commerciale est un des grands principes de la civilisation moderne ; c'est l'antithèse du monopole ; c'est le privilège que doit avoir tout citoyen de faire et de pratiquer tout ce qu'un autre citoyen a le droit de faire et de pratiquer. Je m'incline donc devant ce principe invoqué par le PRIX COURANT à l'occasion de mon écrit "LA PHARMACIE A QUÉBEC," mais je suis loin de croire, comme les écrivains de ce journal, qu'il suffit dans toutes les contestations commerciales d'opposer, à chaque situation difficile, ce grand principe pour arriver à la solution de toutes les difficultés lorsqu'elles soient.

En principe, je me plais à le répéter, la liberté du commerce est incontestablement bonne, nécessaire même, mais lorsqu'on en arrive à l'application, cette liberté a besoin d'être contrôlée par les lois du pays, par les règlements municipaux, par les usages et les coutumes de chaque localité ; dans tout corps social bien organisé, ceux qui exercent les divers états ou métiers qui le composent ont droit à une protection efficace qui

leur assure une part de revenus proportionnée à leurs aptitudes, à leur application, au genre et au montant d'affaires qu'ils transigent.

Or, voici qu'une classe de ce corps social est menacée dans ses intérêts, dans ses aspirations légitimes; bien plus, si l'état de choses qui existe à Québec continue quelque temps encore, il sera impossible aux pharmaciens de détail de pratiquer leur art, car, sans la vente des drogues aux médecins, sans la vente des remèdes brevetés et autres marchandises considérées jusqu'à présent comme étant la spécialité de la pharmacie, l'exercice de l'art pharmaceutique ne rapporte que très peu; c'est alors que les pharmaciens de gros qui, à Québec, font aussi le commerce du détail, pourront avoir le MONOPOLE de la pharmacie, en vertu du grand principe de la LIBERTÉ COMMERCIALE!

Au nom de la liberté du commerce, le pharmacien de gros de Québec, vend, au détail, à tout venant, au même prix du gros, en sorte que le pharmacien de détail, pour faire face à la compétition de son fournisseur, est forcé de vendre au prix coûtant. A ce compte, l'axiôme du PRIX COURANT: "Il faut vendre à bon marché pour vendre beaucoup" peut être dans le vrai, mais non dans le lucratif.

Au nom de la liberté du commerce, le premier venu peut fournir aux médecins et autres personnes toutes les drogues que lui-même ou un employé irresponsable, prépare ou fait préparer pour le commerce au rabais, et l'on nous dit: "Ces drogues doivent avoir été analysées, le médecin, croyons-nous, n'achète pas à l'aveuglette."

Eh! bien, est-ce que cela ne serait pas moins anormal et injuste? Mais il est à ma connaissance personnelle que les médecins et autres qui achètent pour leurs malades des drogues chez le photographe, comme chez le pharmacien, ne soumettent jamais ces drogues à l'analyse. Ils achètent à l'aveuglette et c'est le patient qui sert de crenset!

Au nom de la liberté du commerce, l'on ne voit aucun inconvénient que l'épicier pèse et vende le produit chimique tout aussi bien que le pharmacien!

C'est bien cela: le pharmacien de détail est soumis de par une loi provinciale à des règlements sévères et à de fortes amendes s'il n'observe pas à la lettre, les règlements concernant la vente des produits chimiques; l'épicier peut aussi bien que le pharmacien, peser, emballer ce produit chimique; donc il est opportun de l'encourager à vendre, à qui en demandera, sans précaution aucune, ce produit chimique dont l'emploi, par l'ignorance de la part du vendeur, peut causer accidentellement la mort ou servir à des fins criminelles!

Au nom de la liberté du commerce, le pharmacien de gros et certains propriétaires de remèdes vendent à l'épicier au même taux qu'au pharmacien de détail; l'épicier qui spéculé sur un fonds de marchandises complet dans la ligne, se contentera d'un bénéfice insignifiant, mais qui tout de même grossit le montant de ses recettes, sans surcroît de dépenses, et l'on nous dit: "Mais l'épicier fait bien de vendre à bas prix." Et l'on insinue que si le pharmacien en fait autant, ses ventes seront plus considérables!

Je me soumettrais volontiers à l'argument s'il me paraissait plus pratique. Où serait le bénéfice avec une telle compétition? Nous arriverions au point où

nous sommes rendus à Québec: à vendre au prix coûtant; ce qui est loin d'être conforme aux vues intelligentes d'un commerce bien entendu.

Cependant, pour ceux qui ne veulent pas entendre raison, en dehors du principe de la liberté du commerce, pour ceux qui se montrent indifférents sur l'existence ou la disparition de la pharmacie de détail et qui ne peuvent se prononcer si cette disparition serait un bien ou un mal, je demanderai seulement, si une fois le commerce de pharmacie tué, ils iront faire préparer les ordonnances de leur médecin chez l'épicier du coin?

Assurément non! il faut donc des pharmacies; leur nécessité s'impose ici comme dans tous les pays civilisés, et, n'en déplaise à mes contradicteurs du PRIX COURANT, une réaction salutaire se fera bientôt. Déjà, plusieurs maisons importantes de Montréal, de Toronto et des Etats-Unis ont pris des mesures rigoureuses pour faire cesser cette compétition absurde qui peut plaire momentanément à ceux qui croient que l'épargne de quelques sous sur l'achat d'un remède breveté est préférable à l'avantage d'avoir des hommes compétents pour la préparation des ordonnances des médecins, ainsi que des drogues dont ceux-ci se servent pour les traiter dans leurs maladies.

Enfin, si les idées du PRIX COURANT prévalaient et si malgré tout, le commerce pharmaceutique tombait en grande partie entre les mains des épiciers, la liberté du commerce autoriserait sans doute aussi le pharmacien à faire dans le sucre, dans les épices, le tabac canadien etc, etc.

Voyez le gâchis!

Nous retournerions du coup au "General Store" qui se voit encore dans quelques paroisses peu importantes, mais non dans les villes, même celles qui n'ont pas plus progressé que la bonne ville de Québec.

DR J. A. HAMEL,
Pharmacien.

MM. LAPORTE, MARTIN & CIE

La plupart de nos lecteurs ont déjà appris par les journaux quotidiens, le malheur qui vient de frapper une de nos meilleures maisons d'épicerie de gros de Montréal, la maison Laporte, Martin & Cie. Son stock du printemps et la bâtisse qu'elle occupait et qui lui appartenait, ont été complètement détruits par un incendie, dans la nuit de jeudi à vendredi de la semaine dernière. Les pertes occasionnées par cet incendie ne seront établies avec certitude qu'après vérification du mouvement du stock, ce qui ne pourra se faire que lorsque l'on aura dégagé les livres d'inventaire et autres, encore enfouis dans les ruines fumantes, dans le coffre de sûreté.

Mais dès à présent M. Laporte évalue ses pertes approximativement comme suit:

Bâtisse	\$ 50,000
Stock	100,000
	<hr/>
	\$150,000

Les assurances sont :
sur la bâtisse..... \$ 40,000
sur le stock..... 90,000

\$130,000

Pertes..... \$ 20,000

L'incendie est arrivé dans un moment très malheureux; la veille même, la maison avait reçu une quantité considérable de marchandise en prévision des fortes livraisons qu'elle aurait à faire dans la première semaine de mai, semaine qui est la plus active de toute l'année. Si l'incendie avait eu lieu huit jours plutôt ou quinze jours plus tard, le chiffre de la perte sèche aurait été beaucoup moindre.

Dans tous les cas, MM. Laporte, Martin & Cie ont à se féliciter d'avoir tenu à se couvrir par les assurances pour au moins 80 p.c. de la valeur de leur stock. Malgré ce désastre, ils sont encore debout, jouissant en même temps que de la sympathie de tous ceux qui les connaissent, du même crédit, de la même confiance qu'auparavant.

Dès le lendemain du sinistre, malgré l'absence de M. Laporte alors à Ottawa comme délégué de la Chambre de Commerce, la maison Laporte, Martin & Cie s'installait dans son ancien local, à quelques pas plus à l'est, au No 2476 rue Notre-Dame, et continuait ses affaires avec ses clients comme si rien ne s'était passé.

Comme le disait un de leurs confrères: "Il n'y a pas que les anglais pour avoir de l'énergie et de l'esprit d'entreprise."

Nous présentons donc en même temps à MM. Laporte, Martin et Cie. notre sympathie pour les pertes subies, nos félicitations pour l'énergie dont ils ont fait preuve et nos plus cordiaux souhaits de succès dans l'œuvre de reconstitution de leur brillante carrière qui ne sera, nous en sommes convaincus, que momentanément affectée par le sinistre de vendredi dernier.

LES SPRUCES

On distingue deux espèces de spruces: le spruce noir (*abies nigra*) et le spruce blanc (*abies alba*).

Le spruce noir est un arbre qui appartient aux régions les plus froides de l'Amérique du Nord. Il est nommé au Canada *Epinette noire*, sapin double dans le Maine et *black spruce* (sapin noir) à la Nouvelle-Ecosse. On désigne encore quelquefois l'*abies nigra* sous le nom de *Red spruce* (sapin rouge) par suite de l'influence que cer-

taines localités exercent sur la qualité de son bois.

Les parties de l'Amérique septentrionale où cet arbre abonde le plus, sont fréquemment entrecoupées de collines plus ou moins élevées. C'est dans les vallons formés par ces collines, dont le sol est humide, noir, profond et couvert d'un lit très épais de mousse que se trouvent les plus belles forêts d'abies nigra, où les arbres sont tellement rapprochés qu'il n'y a entre eux qu'une distance de 1 m. 50, 1 m. 20 et même 1 mètre. Cependant ce peu d'intervalle ne nuit pas à leur croissance, car ils y parviennent à leur plus grand développement qui est de 25 à 30 mètres de hauteur sur 40, 48 et 54 centimètres de diamètre. Leur sommet présente une pyramide très régulière, qui donne à cet arbre une très belle apparence quand il se trouve isolé. Cette forme agréable est due principalement à l'arrangement symétrique de ses branches qui s'étendent horizontalement et ne sont pas inclinées vers la terre comme dans l'*abies picea* d'Europe qui est le véritable *Norway pine*, pin de Norvège des anglais.

Le tronc de l'abies nigra, recouvert d'une écorce unie et non crevassée comme celle des pins, est encore remarquable par la perpendicularité de son ascension et par la régularité avec laquelle il diminue de grosseur depuis le pied jusqu'au sommet, qui est terminée par la pousse de l'année, qui est de 30 à 40 centimètres.

La plupart du temps, les habitants des campagnes et les ouvriers en bois ne remarquent dans les arbres forestiers que quelques apparences qui les frappent, telles surtout que les qualités intrinsèques de leur bois, sa couleur, celle de l'écorce et, comme d'ailleurs, il ne connaissent pas les caractères botaniques qui différencient les espèces, ils donnent souvent aux mêmes arbres différents noms tirés des qualités qui sont à leur portée et qui peuvent varier suivant le terrain où ils croissent, sans se préoccuper si ce sont des espèces distinctes ou de simples variétés. C'est donc aux différences assez notables qui existent dans l'abies nigra, suivant le sol où il se trouve, qu'il faut attribuer la distinction que les habitants ont faite en sapin noir et sapin rouge.

La force, l'élasticité et la légèreté sont les qualités importantes que possède l'abies nigra, et ces qualités le font remarquer comme supérieur pour fournir les meilleurs mâts de hune et les meilleures vergues qui

soient au monde. Dans les chantiers de constructions navales de tous les ports des Etats-Unis, les vergues sont presque toujours faites en ce bois importé du Maine.

Dans certains pays, on le préfère au pin de Norvège parce qu'il est doué de plus de force, mais comme il ne peut fournir des pièces d'une aussi grande dimension, on ne peut l'employer comme ce dernier pour en faire les vergues des grands vaisseaux, pour lesquelles on se sert du *Pinus strobus*.

Dans le Maine et dans quelques autres pays où le chêne devient très rare, on fait très souvent en spruce noir les *genoux*, pièces de bois destinées principalement à soutenir les ponts des navires. Ces morceaux, lorsqu'ils sont en chêne, sont ordinairement formés de deux branches unies à leur base; mais ceux faits de l'arbre dont nous parlons sont taillés aux dépens d'une portion de la base du tronc et d'une des plus grosses racines. Ce sapin est après le chêne et le mélèze, qui est assez rare dans ces contrées, l'espèce de bois le plus propre à cet usage, à cause de sa force et de sa durée.

Dans ces mêmes pays, l'abies nigra est fréquemment employé pour solives dans la bâtisse des maisons et on le préfère aujourd'hui pour cet objet à l'abies canadiens qu'on regardait autrefois comme meilleur. Quelques personnes s'en servent aussi pour faire des planches, parce que son grain est plus ferme et qu'il résiste mieux au frottement et à la pression des meubles. Cependant il a pour cet usage, l'inconvénient que ses planches sont sujettes à se fendre dans leur milieu et qu'elles présentent alors des gerçures désagréables.

On débite encore l'abies nigra en planches d'une belle longueur qui se vendent 25 0/10 meilleur marché que celles du *pinus strobus*. Il fournira encore longtemps et abondamment aux besoins du commerce, car il est cent fois plus commun que l'arbre précité. En Angleterre, on se sert beaucoup de ce bois pour faire les caisses d'emballage. Dans la Nouvelle-Ecosse on en fait des barils à mettre le poisson salé, et, pour cela, on choisit de préférence la variété dite sapin rouge, dont le bois est plus facile à travailler et se fend de droit fil, ce qui est évidemment dû à l'influence du sol. L'abies nigra n'est pas assez résineux pour qu'on puisse en obtenir de la térébenthine en quantité suffisante pour le commerce; aussi ne cherche-t-on pas à en extraire à ce point de vue. Son bois paraît contenir beaucoup

d'air, car il pétille au feu pour le moins autant que celui du châtaignier.

C'est avec les jeunes branches de l'abies nigra et préférablement avec la variété dite *black spruce* (sapinette noire) que l'on fabrique la bière connue sous le nom de bière de spruce. On les fait bouillir dans l'eau et l'on y ajoute ensuite une certaine quantité de mélasse ou de sucre d'érable; on laisse fermenter le tout et on obtient ainsi cette liqueur salubre et très utile dans les voyages de long cours pour prévenir le scorbut.

L'essence de spruce, épaissie jusqu'à consistance d'extrait, est également le résultat de l'eau dans laquelle on a fait bouillir longtemps des sommités des jeunes branches de cet arbre.

(A suivre.)

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

La Chambre de Commerce Française de Montréal, vient de prendre possession de son nouveau local, dans l'édifice du Board of Trade. La salle de lecture de la chambre sera ouverte tous les jours pour les membres de 10 h. à midi et de 1 h. à 3. M. Bellay, secrétaire-adjoint, sera également à la disposition des membres aux mêmes heures.

Le président, M. Emile Galibert, nous informe que, avec l'aide du gouvernement français dont la chambre reçoit une subvention, on va bientôt y installer un musée commercial des principaux articles d'exportation de la France. Les négociants du pays seront les bienvenus à visiter ce musée qui sera pour eux très intéressant et très instructif.

ARTISTIQUE

Les Québécois ont l'avantage de voir dans les vitrines de la maison Allaire un magnifique piano dit: "Piano Boudoir" acheté par M. J. B. Caron, le nouveau propriétaire de l'Hotel Terminus Lévis. Ce spendieux piano a été choisi par un artiste et répond amplement à toutes les qualités voulues; en un mot c'est un véritable piano "Virtuose."

Dans une autre vitrine, on expose un superbe harmonium acheté par M. Damase Babin, de St-Jean Port Joli. La beauté et la douceur des sons ne peuvent être surpassées; l'extérieur qui est un véritable bijou ne le cède en rien aux autres qualités—nous offrons nos félicitations aux acquéreurs.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES

La journée de huit heures, dit un confrère de France, vient d'être l'objet, en Angleterre, d'une expérience très instructive. Cette expérience a été faite, librement, sans l'intervention d'aucune loi, sans même que les ouvriers l'aient demandée ou exigée à la suite d'un conflit. Un patron, constructeur mécanicien, du nom de Mather, a appliqué, dans ses ateliers, sis à Salford, la journée de huit heures depuis le 20 février 1893. L'expérience a porté sur 1,200 ouvriers.

Il va sans dire que ce fait a mis en l'air toutes les cervelles socialistes. Les partisans de la réduction légale de la journée de travail n'ont pas manqué de montrer que la réforme qu'ils préconisent était possible. Ils auraient pu dire, en outre, qu'elle était avantageuse, aussi bien pour le patron que pour les ouvriers. Nous savons bien que beaucoup de bons esprits estiment que la réduction de la journée de travail qu'ils réclament, sera aussi profitable aux patrons qu'aux ouvriers. C'est même un argument qu'ils invoquent. Mais il n'en est pas de même des socialistes militants et des collectivistes, de tous ceux qui font partie de l'union socialiste. Ces révolutionnaires, comme l'a bien fait ressortir M. Yves Guyot, ne demandent la diminution légale de la journée de travail que parce qu'ils prétendent, suivant l'Évangile de Karl Marx, que l'ouvrier est exploité par le patron. Marx a essayé de démontrer, en effet, que le salaire donné à l'ouvrier ne correspond qu'à un certain temps de travail plus petit que la journée exigée.

Or, dans ce cas, d'après l'exposé fait par M. Mather, il se trouve que les ouvriers ont rendu autant de travail en huit heures, qu'ils en rendaient, auparavant, en dix heures. Les deux heures supprimées sont celles du commencement de la journée, elles précédaient le petit déjeuner et causaient plus de dérangement que de profit. Les avantages généraux signalés par M. Mather sont les suivants : 1o économie portant sur les frais généraux ; 2o économie sur les frais d'éclairage et de combustible sur l'une des machines ; 3o les absences ont été moins nombreuses et sont tombées de 2,60 0/0 à 0,46 0/0.

Cette expérience a donc réussi ; elle peut être tentée dans des conditions identiques. Il est donc prudent de faire remarquer qu'en ces sortes de tentatives, il est utile de

tenir grand compte des conditions de l'expérience. Examinons celles qui se trouvaient réunies dans les ateliers de M. Mather.

D'abord l'expérience est isolée. Les ouvriers à côté, des autres usines, travaillant dix heures, les ouvriers de l'usine Mather avaient intérêt à faire réussir l'expérience puisqu'ils n'auraient pas trouvé ces avantages de réduction d'heures dans d'autres ateliers. De plus, les ateliers de constructeurs mécaniciens contiennent beaucoup de machines outils, dans la conduite desquelles l'attention joue un grand rôle, peut être plus grand que la force musculaire. Or l'attention peut être augmentée dans des proportions plus étendues que le travail musculaire. Ce qui le prouve, c'est qu'en la circonstance, le travail aux pièces qui exige un travail plus complet de la part de l'ouvrier, a été moins productif dans le total.

Dans des ateliers de cette espèce, le travail est uniformisé et commandé par le moteur mécanique qui fait de chaque outil mis en marche et de chaque ouvrier qui y est attaché un pieu solidaire de tout l'ensemble.

Il n'en est pas de même dans toutes les entreprises et l'on a déjà cité, à l'appui de cette observation, les industries agricoles et l'agriculture elle-même. L'écoulement des machines fabriquées par les constructeurs mécaniciens, est généralement normal. Il est, par contre, des industries, celle où la mode est maîtresse, qui sont forcées de travailler beaucoup à certaines époques et peu à d'autres. Les tailleurs, les fabricants de tissus de mode, les teintureries pour ces tissus, les industries de luxe et d'articles d'étrences, les couturières, etc., ne peuvent songer à établir, sûrement, la journée de huit heures alors qu'à certaines époques, elles demandent à leurs ouvriers et employés non seulement la journée de dix heures, mais des heures supplémentaires et du travail de nuit. Et l'on ne peut dire que là il serait possible d'avoir plusieurs équipes. En effet, dans les industries de luxe ou de mode, les chômages sont fréquents. Il est donc nécessaire que l'ouvrier travaille davantage quand les commandes arrivent et se pressent chez les patrons. Or on ne peut faire que ces industries soient à travail permanent.

Nous avons signalé, dans un de nos précédents numéros, les manufactures d'Etat, en Angleterre, où l'on a introduit la journée de huit heures ; il sera intéressant de cons-

tater, dans quelques mois, les résultats que ne manquera pas de donner, sur ces expériences, le bureau du Travail anglais.

PETITES NOTES.

La Compagnie du Câble Commercial est en train de poser un nouveau câble entre l'Irlande et Terre-neuve.

On dit qu'il vient de s'établir sur la colonie des Mormons, Leis Creek, territoire d'Alberta, une fabrique de gants et une manufacture de chaussures.

Une épidémie de choléra s'est déclarée à Lisbonne et la plupart des nations d'Europe font faire quarantaine aux navires venant des ports du Portugal.

En 1761 un journal de Glasgow annonçait le mariage de David Lincoln avec Catherine Crowe, sa cinquième femme, et ajoutait : "Il a 71 ans. Sa première femme était une Hollandaise dont il a oublié le nom ; les autres étaient écossaises."

Tous les mineurs de la région charbonnière, aux Etats-Unis, sont actuellement en grève. Les chemins de fer à l'ouest de Chicago sont menacés eux aussi d'une grève générale de leurs employés.

Du *Canadian Manufacturer* : The recent special number of Le Prix Courant, Montréal, was excellently got up and reflects much credit upon the publishers. The number, contained ninety pages enclosed in a beautiful and suggestive cover, lithographed in colors.

A la suite de la répression d'une révolution, dans le Honduras, le général vainqueur voulut emmener à la capitale l'artillerie de son adversaire vaincu, tout à coup, on s'aperçut que douze canons avaient complètement disparu. Personne ne pouvait dire où ils étaient passés.

Un fait qui indique la position que prend la province canadienne de l'Ouest, la Colombie Anglaise, sur l'Océan Pacifique, c'est que les navires de la marine de l'état des Etats-Unis qui sont en croisière pour la garde des pêcheries du loup-marin dans la mer de Behring, viennent prendre leur provision de charbon à Nanaïmo. La ligne américaine Pacific Mail, qui va de San Francisco au Japon, emploie également le charbon de Nanaïmo.

Le gouvernement français a prié Sir Edward Blount, président de la compagnie du chemin de fer de l'Ouest, de donner sa démission. La raison de cette demande est que, comme président de la compagnie, Sir Edward, qui est sujet anglais, pouvait être mis, par sa position, au courant du plan de mobilisation de l'armée française ; et le gouvernement ne croit pas prudent que des étrangers puissent être ainsi maîtres de ses secrets.

Au moment où nous allons sous presse nous n'avons pas encore reçu notre Chronique de Québec.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal 3 mai, 1894.

FINANCES.

Bradstreet's cote les prêts à demande de 4½ à 5 p. c. à Toronto; 4½ à Montréal; 1 p. c. à New-York et ½ p. c. à Londres.

Le bilan hebdomadaire de la banque d'Angleterre accuse une augmentation de £41,632 dans son encaisse métallique. La relation entre la réserve de la banque et son passif est de 65.75 p. c.

La Banque de France a augmenté la semaine dernière son encaisse, or, de 19,550,000 francs, et son encaisse argent de 2,675,000 francs. Sa circulation a diminué de 42,350,000 francs.

Autres dividendes de banques pour le 1er juin :

Banque du Commerce.....	3½	p.c.
Banque des Marchands.....	4	"
Banque de Toronto.....	5	"
Banque Dominion.....	5	"
Banque Impériale.....	4	"
Banque Standard.....	4	"
Banque de Hamilton.....	4	"
Banque Ontario.....	3½	"
Banque Union.....	3	"
Treaders' Bank.....	3	"

La banque Dominion et la banque Impériale paient en outre un bonus de 1 p. c. chacune.

Les fonds à Montréal sont abondants pour toutes les fins légitimes et les banques escomptent le papier de leurs clients à 7 p. c.

Le change sur Londres est soutenu.

Les banques vendent leurs traites à vue à une prime de 9¼ à 9½ et leurs traites à 60 jours à une prime de 10¼, 10½. Les transferts par le câble sont à 10½ de prime. Le change à vue sur New-York est de ½ à ½ de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5 17½ pour papier long et 5 15½ pour papier court.

La bourse a été active mais avec une tendance à la baisse. La banque de Montréal s'est vendue hier 225, la banque des Marchands 163, la banque Molson a fait vendredi 168.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	126	123
" Jacques-Cartier	125	116
" Hochelaga.....	135	130
" Nationale.....	93	86
" Ville-Marie.....	90

Le Gaz a été encore très actif, sur la continuation du mouvement de baisse inauguré la semaine dernière. Il était à 178½ vendredi, lundi il était à 172, et mardi il tombait à 166. Il clôture un peu plus ferme à 168. Le Richelieu baisse également ; il est à 74. Le Télégraphe, au contraire, monte à 149. Les Chars Urbains perdent de 2½ à 3 p. c. à 142½ sans les droits de souscriptions qui sont cotés de 32½ et 33 de prime.

COMMERCE

Il est difficile d'apercevoir encore pour le moment des signes bien marqués de reprise générale dans les affaires. La navigation ouverte n'a pas apporté dans le commerce cette vie qu'on attendait. Le mouvement des livraisons par bateaux à vapeur a, naturellement, eu son développement ordinaire, mais l'exportation tire de l'arrière ; il ne paraît pas que les prix d'un côté à l'autre de l'océan concordent suffisamment pour

permettre de faire des transactions ; ni de Chicago, ni de New-York, on ne signale d'expéditions considérables de grains. Il n'y a guère que le blé de Manitoba qui pourrait donner lieu à des exportations, à condition que les frets ne soient pas trop élevés.

La température a été belle toute la semaine, et les cultivateurs en ont profité pour pousser activement les travaux agricoles. Beaucoup de champs ont été ensemencés, et l'on va continuer les semailles avec vigueur maintenant, jusqu'à ce qu'elles soient terminées. Jusqu'ici, donc, il n'y a qu'une bonne perspective pour la prochaine récolte. Le mois de mai s'est ouvert très chaud ; mais ces chaleurs anormales sont toujours suivies d'orages et les alternatives de chaleur et d'humidité sont très favorables à une végétation hâtive.

Les chambres de commerce du pays s'occupent à discuter le projet de loi de faillite et le nouveau tarif. Délégation sur délégation se rendent à Ottawa pour exposer les vues des commerçants sur l'un ou l'autre sujet. Elles sont généralement reçues avec beaucoup de courtoisie, mais, si elles obtiennent quelquefois ce qu'elles ont demandé, elles reviennent le plus souvent avec de l'eau bénite de cour pour tout potage.

Alcalis.—Il n'y a eu que peu d'affaires en potasses pendant la semaine dernière ; les arrivages ont été un peu plus nombreux et, aux prix cotés actuellement, il devrait y avoir de la demande pour l'exportation. On cote les potasses premières de \$4.10 à \$4.15 ; les secondes, de \$3.70 à \$3.75 et les perlassees de \$5.40 à \$5.50.

Bois de construction.—Ce commerce n'a fait de progrès ni dans le gros ni dans le détail ; à part le commerce d'exportation qui promet d'être actif par suite des ventes déjà faites en Angleterre, le bois de service n'a pas une bien brillante perspective devant lui.

Charbon et bois de chauffage.—On va fixer d'un jour à l'autre le prix du charbon dur pour l'été, et l'on s'attend à recevoir tout prochainement les premières importations.

La grève générale des mineurs de charbon aux Etats-Unis va-t-elle affecter d'une manière sérieuse les prix de cet article de première nécessité, nous l'ignorons encore ; on ne peut cependant pas faire autrement que d'en attendre une plus grande fermeté. Pour les charbons mous, le marché ne peut pas beaucoup différer de celui de l'année dernière ; les mines des provinces maritimes sont toujours contrôlées par le même syndicat et il faut s'attendre à acheter dans les mêmes conditions.

Chaussures.—Les fabricants de chaussures rapportent un bon courant d'affaires en marchandises du printemps ; et ne se plaignent pas des collections. Les voyageurs vont partir incessamment avec les échantillons d'automne.

Cuir et peaux.—Peu d'activité dans les cuirs en gros où les stocks abondent dans toutes les sortes, sauf peut-être dans les vaches fendues où l'exportation a fait des vides considérables ; mais les cuirs à semelles, principalement, encombrant le marché et s'offrent à des prix en faveur des acheteurs.

Les peaux vertes se tiennent aux prix antérieurs : 3½ 2½ et 1½ pour les peaux légères ; 5½ pour les peaux lourdes, prix payés à la boucherie. Les peaux de veaux sont en abondance sur le marché et se paient aussi 5½ la livre. Les agneaux valent 15c la pièce.

Draps et nouveautés.—Pas de changement à signaler dans les prix des manufacturiers pour les lainages ; il y a eu ces jours-ci quelques amendements au tarif qui pourront peut-être influencer quelque peu les prix des cotonnades, mais cela n'aura lieu probablement qu'après le vote définitif du bill. En attendant les cours restent stationnaires.

Les ventes de réassortiment de marchandises d'été sont encore légères ; le détail a cependant fait de meilleures ventes depuis une couple de jours, ce qui permettra de faire de meilleures remises au commerce de gros.

A la campagne, les travaux des champs empêchent les cultivateurs de venir au magasin ; pour les remises, on attend les ventes du fromage.

Epiceries.—La demande en épicerie est active et les marchands de gros sont très occupés à faire leurs livraisons. Rien à signaler dans les thés, qui ont une demande normale, ni dans les cafés.

Les sucres n'ont pas varié. Les conserves alimentaires sont en assez bonne demande. Nous signalons une baisse légère sur le blé d'Inde dont certaines marques se vendent 87½ la douzaine.

M. McDonald a changé hier le prix de ses tabacs ; il les a baissés de 2 à 4c la livre ; on trouvera les prix nouveaux dans nos prix courants.

Un changement de prix a été fait aussi par MM. Michel Lefebvre & Cie dans leurs vinaigres en futs qui sont haussés de 2 à 5c par gallon, suivant la force, par suite de l'augmentation des droits sur l'acide acétique.

Fers, ferronneries et métaux.—Les fontes sont toujours calmes et les ventes de disponible se font aux prix antérieurs. Les fontes canadiennes sont peut-être un peu plus faciles.

On dit qu'il se fait du coupage entre fabricants dans le fer en barre canadien. Le plomb est facile, ainsi que le zinc.

Les tuyaux de fer sont également plus faciles ; l'escompte aujourd'hui est de 67½ p. c.

Une baisse également dans les tôles Nos 22 à 28 ; d'environ 10c par 100 livres. Les prix des ferblancs sont moins bien tenus.

Huiles, peintures et vernis.—Nous cotons à un peu meilleur marché l'huile de loup-marin paille et l'huile de salade.

Baisse également dans l'huile de lin bouillie et l'essence de térébenthine.

Salaisons.—Les saleurs de lard ont des idées très fermes sur les cours. Un des principaux cote le Canada Short Cut \$18.50, le Boneless \$20.00, le Short Cut Clear de \$16.00 à \$18.00. Mais on trouve encore à acheter dans le marché à un peu au dessous de ces cours. Le même saleur cote la graisse à \$1.50 ; mais on le vend dans le gros \$1.40 le seau de 20 lbs.

SI VOUS VOULEZ

Vous procurer les Dernières Nouveautés en

MEUBLES DE MENAGE

Et aux plus Bas Prix du Marché

— ALLEZ CHEZ —

RENAUD, KING & PATTERSON

652 rue Craig, Montréal.

Réductions spéciales aux acheteurs hors de Montréal qui mentionneront le "PRIX COURANT".

Revue des Marchés

Montréal, 3 mai 1894.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express du 30 avril, dans sa revue hebdomadaire du commerce de grains en Angleterre, dit : " Les blés anglais sont en hausse, mais les blés étrangers baissent. Les arrivages de l'Argentine augmentent. Le blé de Californie s'est vendu 25s 9d le *quarter* et le No 2 roux d'hiver, 25s. Le maïs et l'orge sont en baisse et l'avoine est soutenue. Au marché de ce jour, les blés anglais se sont vendus en moyenne 26s le *quarter* (8 minots). Le blé roux d'Amérique a baissé de 6d et les farines de 3d. L'orge est négligée. L'avoine du pays est soutenue. L'avoine de Russie est en baisse de 6d, les pois et les haricots sont soutenus."

Les dépêches de Beerbohm reçues à une date plus récente, confirment les données de *Mark Lane Express* en ce qui concerne les blés étrangers qui continuent à baisser. A la date du 1er mai, Beerbohm cote le blé de Californie, à la côte, 24s 3d. ce qui, en faisant la différence des situations, est une baisse de près de 6d sur la cote précitée du confrère de Londres. La baisse des blés étrangers est due surtout aux arrivages considérables de blés de la République Argentine, où la moisson, terminée en janvier et février, est maintenant toute disponible. Ne pas oublier que l'on évalue le surplus disponible de la vallée de La Plata à 75,000,000 de minots. C'est décidément un facteur considérable dans le marché des grains, que ce groupe de républiques espagnoles et révolutionnaires qui allongent leur territoire sur les rives du grand fleuve sud-américain. D'un autre côté, la Russie a exporté, elle aussi, en quantités énormes. Du 1er Août 1893 au 24 mars 1894, elle avait exporté 66,400,000 minots de blé, contre 48,840,000 minots pendant la même période de l'année précédente. Mais à l'heure qu'il est, la Russie elle-même trouve ses ventes de blé gênées par les offres de blé de l'Argentine à meilleur marché.

Beerbohm cote les marchés français tranquilles à la date du 1er mai.

Le Marché Français à la date du 14 avril, décrit la situation comme suit :

" La pluie a de nouveau fait son apparition à Paris cet après-midi, et le ciel très couvert permet de supposer qu'elle ne tombe pas que sur le rayon de la capitale; elle sera partout favorablement accueillie, surtout pour les grains semés au printemps, qui vont avoir une levée plus régulière.

" Sur nos marchés de l'intérieur, les affaires ne présentent que très peu d'activité et l'on n'a pas de variation bien sensible à noter dans la tenue des cours.

" A la Bourse de Commerce de Paris, les farines douze marques ont débuté calmes et clôturées soutenues, en hausse de 30 centimes (8c) pour le courant du mois et aux mêmes cours qu'hier pour le livrable. Le blé est soutenu, le seigle nominal, l'avoine sans grand changement.

" A Londres, les vendeurs de blé sont plus réservés; on signale même une légère hausse sur les cargaisons partielles d'Amérique; le maïs est calme mais soutenu, l'orge et l'avoine nominalement inchangées.

" A Berlin, la tendance est lourde et la demande restreinte pour le blé et le seigle."

Aux Etats-Unis, les marchés de spéculation ont été la plupart du temps sous le contrôle des baissiers, mais la baisse effective a été peu considérable. Lorsque l'on calcule que le blé disponible, se vendant 55c à St-Louis, ne rapporte au cultivateur du Missouri ou du Kansas que tout au plus 40c par minot, soit deux tiers de centin par livre, on voit bien qu'il est difficile de faire tomber les prix plus bas, si l'on ne veut pas rendre la culture du blé complètement improductive et forcer, par cela même, les cultivateurs à l'abandonner pour des cultures plus profitables, comme cela a lieu actuellement en Angleterre.

Le blé livrable en mai est descendu de 58 $\frac{1}{2}$ à 57 $\frac{1}{2}$ c à Chicago. La baisse de la semaine précédente avait été de 1c par minot; elle n'est cette semaine que de $\frac{1}{2}$ c. Rien ne garantit qu'elle s'arrêtera là, mais rien ne fait espérer non plus une reprise. D'un côté, la *visible supply* a augmenté de 1,655,000 minots pendant la semaine; de l'autre côté, on s'est plaint de la sécheresse dans les états à blé d'hiver et en Californie, mais la pluie est venue faire taire ces plaintes.

Un correspondant de Chicago télégraphie : " Le facteur qui empêche le marché d'avancer, c'est la croyance où sont beaucoup de spéculateurs ici et dans l'Ouest qu'il y a encore beaucoup de blé sur mai à Chicago et à New-York, que l'on devra ou vendre ou échanger contre du blé sur juillet et décembre. C'est ce qui empêche d'acheter et rend futile toute tentative de hausse."

Aux dernières nouvelles, la pluie était tombée partout où l'on se plaignait de la sécheresse et les rapports étaient unanimes à donner la perspective comme excellente.

A Chicago, le blé sur mai clôture à 57 $\frac{1}{2}$ c; sur juillet à 59 $\frac{1}{2}$ c; sur septembre à 61 $\frac{1}{2}$ c. A New-York, les cours de clôture sont : blé sur mai, 61c; sur juillet, 63c; sur septembre, 65c.

Le *Commercial* de Winnipeg décrit comme suit la situation au Manitoba :

" Le blé sur place est très tranquille; il ne se fait aucune affaire sur cet article. Nous cotons le No 1 dur sur mai à 84c livré à Fort William et le disponible à 82c. Les existences à Fort William le 14 avril étaient de 2,338,043 minots. Les arrivages de la semaine ont été 48,313 minots; pas de sorties. L'année dernière, les existences étaient de 3,254,534 minots. Une vente de No 1 dur de Manitoba a été faite en Angleterre, le 2 avril, à la parité de 72 $\frac{1}{2}$ c le minot c. i. f. Londres. Aux prix cotés ici, à la même date, cela constituerait une perte de 10c par minot, en calculant sur les frets d'hiver. L'intérêt se porte maintenant sur la perspective de la récolte prochaine qui, eu égard au retard de la saison, fait concevoir de l'anxiété. Il semble maintenant que les semailles seront presque aussi tardives que l'année dernière, qui fut l'année la plus tardive dont on se souvienne. On a bien rarement subi une aussi longue période de temps bas, froid et pluvieux à aucune saison de l'année. Depuis une dizaine de jours, il a été impossible de travailler aux semailles et ceux qui avaient commencé auparavant ont dû y renoncer. Le temps des semailles paraît aussi éloigné maintenant qu'il y a quinze jours. Les longues pluies de la semaine, suivies de la tempête de neige de jeudi, ont laissé la campagne très humide. Les parties basses sont inondées et même sur les terres légères ondulées; il a été impossible de semer. Nous avons eu,

depuis, deux jours de beau temps, et l'on espère que cela va continuer. Il faudrait peu de temps pour mettre en bonne condition les terres élevées, mais ce ne sera pas avant une semaine de temps sec qu'on pourra travailler sur les terrains plats."

Dans le Haut Canada, il y a une bonne demande pour le blé de la part de la meunerie, mais c'est à peu près tout; la demande pour l'exportation étant très restreinte. La saison de l'orge est terminée et ce qui se vendra maintenant sera principalement pour la moulée. Les stocks d'orge à Toronto sont de 59,956 minots. En avoine, il y a des ventes pour la consommation locale et la demande est assez bonne aux prix de 37 à 37 $\frac{1}{2}$ c le minot. En pois, il y a une bonne demande pour l'exportation, mais les existences sont trop restreintes pour qu'il puisse y avoir des transactions importantes. Le sarrasin est sans changement.

A Toronto on cote : blé blanc 58 à 60, blé du printemps 00 à 60c; blé roux, 58 à 59c; pois No 2, 55 à 56c; orge No 2, 39 à 40; avoine No 2 33 à 33 $\frac{1}{2}$.

A Montréal, quoiqu'il y ait actuellement deux steamers océaniques dans le port, il n'y a encore aucune vie dans le commerce d'exportation des grains. Le Phoenix et le Lake Huron ont probablement leur chargement assuré en grains de l'ouest, car il ne paraît pas qu'ils aient à prendre rien dans nos élevateurs, à part peut-être, quelques petits lots de pois vendus il y a déjà quelques temps.

L'avoine est tranquille, malgré l'espoir qu'on avait de la voir s'animer avec la navigation. L'Europe a besoin d'avoine, et ce n'est pas aux Etats-Unis qu'elle en prendra de préférence au Canada, car, à New-York, l'avoine se vend aussi cher qu'à Montréal, nominativement, mais plus cher, en tenant compte des qualités, et si nous pouvons avoir des frets raisonnables ici, nous devons pouvoir livrer notre avoine à Liverpool à de meilleures conditions que celle de New-York.

En attendant, les cours restent les mêmes : de 40 $\frac{1}{2}$ à 41c pour le No 2 d'Ontario, le prix de 41c étant pour de petits lots pour le marché local.

L'orge est encore ferme, vu la rareté des existences et se vend pour le marché local, de 47 à 48c le minot.

Les pois paraissent plus actifs; le câble les cote depuis quelques jours à 5s 1d à Liverpool; et les exportateurs, ici, feraient des affaires s'ils pouvaient se procurer du stock. Mais la quantité disponible est très restreinte, 170,000 minots seulement, et concentrée entre les mains de quelques détenteurs seulement qui ne vendront qu'à leurs prix. Or ce prix dépasse beaucoup les 72c par 66 lbs qu'on offre aujourd'hui. En conséquence, il n'y a pas de ventes.

Le sarrasin et le maïs sont sans mouvement.

Les farines sont absolument dans la même situation que précédemment. Les cotes que nous donnons sont tout à fait nominales, en ce sens que c'est bien les prix que l'on demande, mais ce n'est pas le prix auquel on vend. Ce dernier prix est, d'ailleurs, impossible à coter au juste, il varie suivant les acheteurs et l'importance des achats, en moyenne, il est d'une dizaine de centimes au-dessous du prix demandé.

Les farines d'avoine sont fermes, mais sans changement notable.

Le son et le gru restent très fermes.

On vend le son, au char à \$19. en premières mains. La moulée est en demande pour les animaux exportés.

On cote les frets faibles, les armateurs ayant été obligés de faire des concessions.

Pour Londres, par vapeurs : grains, par quartier (480 lbs) 1s 7½d ; farines en sacs, par tonne de 2,240 lbs, 10s ; madiers, par standard, 40s ; bétail vivant, par ligne régulière, 45s, par autres vapeurs 37s 6d.

Pour Liverpool, par vapeurs : grains, 1s 7½d ; farines, 8s 6d ; madiers 40s ; bétail, 45s.

Pour Glasgow, par vapeur : grains, 1s 6d ; farines, 9s ; madiers, 40s ; bétail, 45s.

Pour Avonmouth: par vapeurs, grains 1s 6d ; farines, 10s 6d ; madiers, 40s ; bétail, 45s.

Pour Belfast, par vapeurs ; grains 2s ; farines 12s 6d ; madiers, 45s.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can. No 2	\$0 00 à 0 60
Blé blanc d'hiver " No 2	0 00 à 0 00
Blé du printemps " No 2	0 58 à 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur	0 77 à 0 78
" " No 2 dur	0 75 à 0 76
" " No 3 dur	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2	0 00 à 0 00
Avoine	0 39 à 0 41
Blé d'Inde, en douane	0 00 à 0 00
Blé d'Inde, droits payés	0 52 à 0 53
Pois, No 1	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire)	0 71 à 0 72
Orge, par minot	0 47 à 0 48
Sarrazin, par 50 lbs	0 48 à 0 50
Seigle, par 56 lbs	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver	\$3 60 à 3 80
Patente du printemps	3 65 à 3 85
Patente Américaine	5 00 à 5 10
Straight roller	3 00 à 3 15
Extra	2 60 à 2 80
Supérieure	2 50 à 2 60
Forte de boulanger (cité)	3 45 à 3 50
Forte du Manitoba	3 40 à 3 50

EN SACS D'ONTARIO

Medium	\$1 45 à 1 50
Supérieure	1 15 à 1 25

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils	4 25 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils	4 30 à 0 00
Avoine roulée en barils	4 30 à 0 00

MARCHÉ DE DÉTAIL

Il y a sur nos marchés de détail, depuis quelques jours, d'assez fortes offres d'avoine, provenant de la rive sud, qui ont fait baisser un peu les prix. On a vendu cette semaine de 85 à 95c la poche.

En magasin les commerçants vendent l'avoine à \$1.00 par 80 lbs.

L'orge No. 1 d'Ontario vaut \$1.10 les 86 lbs.

Le blé d'Inde jaune des Etats-Unis fait 60c par minot, et le blanc 65c.

Les pois No. 2 valent 65 à 70c et les pois cuisants de 78 à 80c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de \$1.05 à \$1.10 par 96 lbs.

La farine de seigle vaut \$2 par 100 lbs.

La farine d'avoine vaut \$2.25 à \$2.30 par 100 lbs.

BEURRE

MARCHÉ DE LIVERPOOL

On écrit de Liverpool à la date du 21 avril :

" Il n'y a qu'une petite demande de la consommation, les pluies récentes ayant fait baisser le prix du beurre frais ; beaucoup de maisons en ont encore sur les bras dont elles se débarrasseraient même à une réduction. Les Hambourg sont très lents. Les Irlandais sont rares. On cote : Beurre danois de 1er choix, 108 à 110s ; seconde qualité, 98 à 102s."

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il y a encore une baisse dans le beurre de beurreries ; le plus que l'on vende actuellement est 23c, prix régulier, quoique l'on puisse parfois obtenir 24c pour une tinette de choix. On vend même à 22½c. Ces prix représentent pour les fabricants quelque chose comme 21½ à 22c livré à quai à Montréal. A mesure que les arrivages vont augmenter, il est clair que l'on baissera encore plus.

Les townships, naturellement, suivant la même direction que les beurres de beurreries ; ils se vendent ici aux détailliers de 21 à 22c, ce dernier prix très difficile à obtenir. Les beurres frais de l'Ouest valent de 18 à 19c, les rouleaux 19c. Le vieux beurre vaut de 16 à 17c suivant qualité.

FROMAGE

MARCHÉ DE LIVERPOOL

On écrit de Liverpool à la date du 21 avril :

Il y a en une bonne demande pour la consommation toute la semaine et les prix haussent graduellement. Les stocks sont si restreints que l'on craint de ne pas avoir assez pour approvisionner le marché jusqu'à l'arrivée du nouveau fromage et les détenteurs demandent aujourd'hui des prix extrêmes. Le fromage coloré surtout est rare. Il arrive quelques petits lots de fromage nouveau, mais la qualité ne s'améliore pas. Le marché clôture ferme. On cote fromage de septembrs extra fancy coloré, de 60 à 62s ; blanc, de 59 à 60s. Août, de 56 à 57s beau à bon, 50 à 56s.

MARCHÉ DE NEW-YORK

Utica N. Y. 30 avril. Les ventes de fromage ont été peu nombreuses ; marché soutenu. On a vendu : 100 meules à 10c, 833 à 10½c, 80 à 10½c, 140 à 10½c, 62 à 10½c, 1396 à commission. Dix tinettes de beurre de beurrerie ont été vendues à 19c.

Little Falls N. Y. 30 avril. Les ventes de fromage ont été : 158 meules à 9½c, 593 à 10c, 140 à 10½c, 429 à 10½c, 30 à 10½c, 239 à 11c, 83 à prix secret et 1179 à commission. Beurre : 53 tinettes de beurrerie à 18c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il n'est arrivé encore que deux ou trois petits lots de fromage de la province en consignment et ils n'ont pas encore été vendus, de sorte qu'on ne saurait donner un cours sûr. L'idée que l'on s'en fait est de 9½ à 10c pour un bon fromage.

CEUFS

Les œufs frais valent aujourd'hui de 10½ à 11½c comme la semaine dernière. Les paquetiers en prennent chaque jour des quantités qui soulagent d'autant le marché.

FRUITS

Les fruits ont été en bonne demande et sans changement appréciable. Le chargement d'oranges et de citrons du Phoenix a été vendu hier à l'encan.

POMMES DE TERRE.

La demande pour les Etats-Unis se maintient et les prix sont aujourd'hui de 60c, la poche de 90 lbs, au char et de 70c à 75c la poche, par plus petits lots, livrés à domicile.

A Boston on cote les Hébrons de 83 à 85c ; les Roses 80c ; les Rouges du Dakota, 68 à 70 et les blanches 70c.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

A Boston on cote :

Choix à fancy en grosses balles	\$17 00 à \$20 00
Choix à fancy en petites balles	15 50 à 16 00
Beau à bon	15 00 à 15 50
Pauvre à ordinaire	13 00 à 14 00
Mêlé	11 00 à 13 00
Paille de seigle	13 00 à 13 50
" d'avoine	8 50 à 9 00

Arrivages de la semaine 305 chars de foin et 17 chars de paille ; semaine précédente 482 chars de foin et 18 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine 121 chars sont pour l'exportation, ce qui en laisse 184 pour le marché local.

Nous n'avons aucun changement à signaler dans le marché ; les arrivages équivalent à peu près à la demande et il y a une grande quantité de foin en gare. La paille de seigle est ferme.

A Montréal, le foin en bottes se vend de \$7.00 à \$9.00 le cent, suivant qualité. Le foin pressé est en petite demande et faible pour le marché local.

Pour l'exportation il n'y a encore que peu d'activité, la difficulté d'obtenir du fret à assez bon marché pour compenser la baisse en Angleterre, empêche les transactions. On paie à la campagne, pressé et livré aux chars, de \$6.75 à \$7.00 pour le No 2 et de \$7.75 à \$8.00 pour le No 1. Il s'est vendu du foin numéro 2 ici à \$8.00.

Pour le marché local les prix n'ont pas varié.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne	10 00 à 10 50
do do No 2 do	9 00 à 9 50
do do No 3 do	0 00 à 0 00
Paille vieille do	3 50 à 5 00
Moulée extra la tonne	22 00 à 23 00
do No 1 do	21 00 à 22 00
do No 2 do	00 00 à 19 00
Gru blanc do	20 00 à 20 00
do No 2 do	00 00 à 19 00
do No 3 do	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do	00 00 à 10 00
do (Ontario) do	21 00 à 0 00
do au char	18 50 à 19 00
Blé d'Inde jaune m. nu	00 00 à 23 00
Farine de blé d'Inde, 100 lbs	1 75 à 0 00
Blé d'Inde broyé la tonne	00 00 à 24 00

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est.

Bêtes à cornes	500
Moutons	50
Agneaux du printemps	50
Veaux	450

Nous pouvons donner les prix suivants comme prix moyens :

Bêtes à cornes, 1ère qualité la lb.	4 à 4½c
" " 2e " "	3½ à 4c
" " 3e " "	1½ à 2c
Moutons	3½ à 4c
Agneaux	4 à 4½c
Veaux	la tête \$2.00 à \$10.00
Porcs sur pied, les 100 lbs.	\$5.20 à \$5.40

MM. E. DUROCHER ET CIE, 97 rue des Commissaires, Montréal, ayant obtenu l'agence des principaux moulins à farine du Manitoba et du Haut-Canada, pourront satisfaire toutes les demandes, soit de la ville ou de la campagne pour la farine, le son, le gru, la moulée, les pois à soupe, etc., etc.

Renseignements Commerciaux

CONSTITUTIONS DE COMPAGNIES A FOND SOCIAL

Montréal.—Wood Vulcanising Co. of Montréal, demande une charte.
Toronto.—The Army & Navy Clothing Co. of Toronto (Limited), a obtenu une charte.
 Ontario Machine & Engine Co., demande une charte.
Stratford, Ont.—The Plansifter Co. of Ontario (Limited), a obtenu une charte.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal.—Wm Cunningham et Cie, grains, foins, etc.
 E. L. Ethier et Cie, billards.
 Gareau, Sevigny et Plante, confiseurs.
 C. L. de la Vallée et Cie, ingénieurs.
 Poirier et Moreau, nouveautés.
 Globe Portrait Co, encadreurs.
 Miranda et Diaz, cigares
 Montreal Optical Co, opticiens.
St-Fabien.—Bérubé et frère, magasin général.
St-Gabriel, Rimouski—Lévesque et Lévesque, commerçants.
Wolfville, N. E.—Harris et Harvey, épiciers.
Beaverton, Ont.—Ross et Smith, fondeurs.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—I. Aronson & Cie, prêteurs sur gage; Isaac Aronson et Harris Gilbert.
 N. Allard & Cie, entrepreneurs; Rebecca Deschamps, épouse de Norbert Allard, seule.
 E. L. Ethier & Cie, billards; Louis Ethier, seul.
 E. L. de la Vallée & Cie, ingénieurs; Ludovic de la Vallée, gérant et Gustave de la Vallée, commanditaire par \$7.000 pour cinq ans.
 Fortin & frères, épiciers; Omer et Osias Fortin.
 Gibeau & frère, plombiers; Joseph Gibeau et Ovila Gibeau.
 Lecours & Cie, nouveautés, épicerie, etc.; Evangéliste Lecours et Olivier Lemieux.
 W. G. Proctor & Cie, hotel; W. G. Proctor et Chas. F. Walker.
 Schiller & Rosenberg, importateurs; Carl Schiller et Carl Rosenberg.
 Ames, Shaw & Cie, commerçants; Frank Ross Shaw, seul.
 Auerbach & Weill, bijoutiers; Marcus Auerbach et Emmanuel Julien Weill.
 C. A. Liffiton & Cie, épices et cafés en gros, John G. Snetsinger, seul.
 Alvarez & Miranda, cigares; Alvarez, Miranda et Diaz.
 Monette & Lebœuf, épiciers et bouchers; Joseph Monette et Dame Rober-tine Morin.
Longueuil.—F. X. E. Maillé, Cie, hôtel; Louis Gendreau et E.X.E. Maillé.
Pont Rouge.—G. Ratté et fils, boulangers. Godefroi et Laurent Ratté.
Québec.—Alain, Cie commerçants; Philippe Labranche et Jos. Ed. Alain.
 Baldwin et Cie, courtiers; Rose Lundy, épouse de W. A. C. Baldwin, seule.
 P. Olaise & Cie, hôtel; Philippe Olaise et Phillias Paré.
 Lortie & Thivierge, entrepreneurs; Alfred Lortie et Louis Thivierge.
 H. Belleau & Cie, meubles; Célestine Labrie, épouse de Honoré Belleau, seule.
 Nelly & Cie, boulangers; Joseph Nelly et James Power.
St-Vincent de Paul.—Leroux & Charbonneau, carriers: Anthime Leroux et Joseph Charbonneau.
St-Justine de Newton.—Napoléon

Vachon & Cie, magasin général; Napoléon Vachon et J. Damase Vachon.
Québec.—Paradis & Gingras, commerçants; Louis Paradis et Edouard Gingras.
St-Hyacinthe.—Dr. Tellier's, Vétérinaire Medecine Co., Jos. A. Tellier et Wm. A. Bramhall.
Sherbrooke.—Allard & Cie, bouchers; J. Félix Allard et Elzéar Beaulieu.
Stanstead Plain.—M. A. Chamberland, magasin général; Aurèle Napoléon T. Chamberland, seul.

INCENDIES.

Cheltenham, Ont.—W. Oakes, hôtel, incendié.
Montréal.—Laporte, Martin et Cie, épiciers en gros, incendiés.
 Ernest Labelle, boulanger, incendié.
Aurora, Ont.—John Noble, épicerie, incendié.
Strathroy.—W. F. Fawcett, entrepreneur, incendié.
Tilbury Centre.—M. Morris, meublier etc., incendié.
 J. W. Richardson, grains etc., incendié.
Tara.—A. Chabot, hôtel, incendié.

DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS.

Dame Marie Luce Emma Potvin, épouse de M. Wilfrid Simard, marchand de St-Gédéon.
 Dame Marietta Coté, épouse de M. Dion, cultivateur de Compton.
 Dame Elizabeth McNeice, épouse de M. George Demers, boucher de Montréal.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Dans l'affaire de Louis Paul Andrew, de Québec, dividende payable à partir du 14 mai, G. H. Burroughs, curateur.
 Dans l'affaire de C. Jasmin de Coaticook; premier et dernier dividende payable à partir du 15 mai. J. P. Royer et R. R. Burrage, curateurs.
 Dans l'affaire de Philéas Benoit, second et dernier dividende payable à partir du 14 mai. F. X. Bilodeau, curateur.
 Dans l'affaire de Alexandre Ménard, de Montréal, premier et dernier dividende, payable à partir du 15 mai 1894. O. Desmar-teau, curateur.
 Dans l'affaire de Pierre Ste-Marie, épicier de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 15 mai Chas. Desmar-teau, curateur.

CURATEURS

St-Hyacinthe.—Joseph Millette, failli; F. X. A. Boisseau, curateur.
Montréal.—Thomas B. Lyons, failli; O. A. McDonnell, curateur.
 Heney & Bourk, faillis; Chas. Desmar-teau, curateur.
 Strathy, McRae & Co., faillis; Kent et Turcotte, curateurs.
 Canada Bank Note Co., en liquidation; J. N. Fulton, liquidateur.

FAILLITES QUÉBEC

Lévis.—Goulet & Frères, épiciers, cession.
Laprairie.—R. Beauvais & frère, carrossiers, ont fait cession; passif environ \$2,500. Assemblée des créanciers le 9 mai.
Québec.—John T. Quinn, plombier, demande de cession.
St-Jean, P. Q.—R. G. Montgomerie & Cie, Victoria Hosiery Co.; P. McGinnis a fait cession. Assemblée le 4 mai.
Montréal.—Wm. V. T. Samuel, fourrures et chapellerie (Wm Samuel) a fait cession; passif \$64,000. Assemblée le 18 mai.
 The Allison Advertising Company, en

liquidation. Assemblée des créanciers le 14 mai.
 J. L. Barré & Cie, vins, etc.; demande de cession contestée.

ONTARIO

Humberstone.—Dick nson et Sues, bois de sciage, cession à Wm. A. Schooly.
Uxbridge.—Ira O. Crosby, nouveautés et épicerie; cession à D. A. Ferguson.
Smith's Falls.—Peter Brennan, hôtel; cession à B. E. Sparham.
Toronto.—Jos. McEvoy, épiciers; cession à Richard Tew.

COLOMBIE ANGLAISE.

Nelson.—J. McDonald & Cie meubles; cession à W. A. Jewitt.
Northfeld.—James Atkinson, boucher cession.
 F. Canonica, épiciers, cession.

NOUVELLE-ECOSSE

Antigonish.—Miles Wilmot, tailleur, cession
NOUVEAU-BRUNSWICK.
St George.—Fred McCawley, magasin-général, cession.

EN DIFFICULTÉS

Montréal.—F. Kelly, relieur, vente par huissier.
 Wm. Richmond, hôtel, vente par huissier.
 Jos. Gravel, buvette; vente par huissier.
Trois-Rivières.—The L. P. Trottier Axle and Edge Tool Manufacturing Co; assemblée de créancier.
Toronto.—W. Calvert & Cie, nouveautés, assemblée des créanciers.
Sherbrooke Q.—A. E. Odell & Cie, chaussures, assemblée des créanciers le 8 mai.
Hamilton Ont.—Laidlaw Manufacturing Co. poêles, etc, vente à l'encan, annoncée pour le 12 mai.
Hull Q.—H. Charlebois & Cie, chaussures; assemblée des créanciers.
Montréal.—Wightman Sporting Goods Co, on prépare un état des affaires.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
 No. 15 rue St.-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.
 Téléphone 2003.

F. VALENTINE

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES

TROIS-RIVIERES.

Renseignements confidentiels donnés au commerce.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale,
 75, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUÉBEC.
 Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872.
 Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS.	CAPITAL.				SEMAINE DU 26 MARS AU 3 MAI		CLOTURE DU 3 MAI 1894		CLOTURE PRECEDENTE.	
	Capital versé.	Réserve.	Pair des Valeurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs.	Vendeurs.	Acheteurs.
BANQUES.										
Bank of Montreal.....	12,000,000	6,000,000	\$200	10	227	225	227½	225	229	226
Ontario Bank.....	1,500,000	345,000	100	9			113½	113½	113	113
Bank of British N. America.....	4,866,666	1,338,333	248	7½						126
Banque du Peuple.....	1,200,000	600,000	50½	6						126
Molson's Bank..... x-d	2,000,000	1,150,000	50	8			170		170	250
Bank of Toronto.....	2,000,000	1,800,000	100	10	249½	249½		250		250
Banque Jacques-Cartier.....	508,000	215,000	25	7					125	118
Merchant's Bank.....	6,000,000	2,500,000	100	7					175	165
Merchant's Bank of Halifax.....	1,100,000	510,000	100	6	165	163	165	162½	152	147
Eastern Township Bank.....	1,499,905	650,000	50	7						147
Quebec Bank.....	2,500,000	550,000	100	7					128	128
Banque Nationale.....	1,200,000	30,000	30	6						
Union Bank.....	1,200,000	250,000	100	6			104		104	
Canadian Bank of Commerce.....	6,000,000	1,100,000	50	7			149	142½	144	142½
Banque Ville-Marie.....	479,500		100	6					90	
Banque d'Hochelega.....	710,100	250,000	100	7	130	130	130	130	133	128
Ottawa Bank.....										169½
CHEMINS DE FER.										
Canadian Pacific.....	65,000,000		100		67½	66	67½	67	68	67
Duluth SS. & Atlantic.....	12,000,000		100				8	6	8	6
do do Preferred.....	10,000,000		100				18	14	18	15
Montreal Street Railway.....	2,000,000		50	8	144	142	145	142½	145	143½
TELEGRAPHES, Etc.										
Commercial Cable..... x-d	10,000,000		100	7	144	140	149	141½	145	144½
Montreal Telegraph..... x-d	2,000,000		40	8	149	148½	143	148	150	149
Bell Telephone Co..... x-d	2,500,000		100	8	150	150	152	150	152	151½
DIVERS.										
Montreal Gas Co. x-d.....	2,500,000		40	12	177	166	170½	170½	178½	177½
Royal Electric.....	1,000,000		100	8			140	125	142	135
Intercolonial Coal Co.....	500,000		100				75		75	
do do prof.....	219,700		100				100	50	100	50
North West Land Co.....	7,000,000		25							
Canada Shipping Co.....	1,400,000		100				20		20	12
Canada Paper Co.....	500,000		100	6			115		115	
Montreal Loan & Mortgage Co.....	500,000		25	7			136	130	136	130
Guarantee Company of N. A.....	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.....	500,000		100	10						
Richellou & Ontario Nav. Co.....	1,350,000		100		78½	74			80	77
CIES DE COTON.										
Montreal Cotton Co.....	1,000,000		100	8		130	127½	123	130	125
Canadian Col. Cotton Mills.....	3,000,000		100				75	63	75	65
Merchant's Manfg Co.....	1,000,000		100						130	
Dominion Cotton Mills.....	3,000,000		100						119	115
OBLIGATIONS.										
Bell Telephone Co. Bonds.....										
Canada Central Bonds.....										
Champlain & St. Lawrence Bonds.....					1		121		101	
Pacific Land Grant Bonds.....										
Colored Cotton Mills Bonds.....					99½	99½	100	99½	100	109½
Dominion Cotton Mills Bonds.....										99½

A VENDRE

TROIS PROPRIETES de diverses valeurs ainsi que six lots vacants, sur la rue Ste Catherine. A vendre privément à des prix avantageux. S'adresser à N. PRE-ONTAINE, 85 rue Berri, Montréal, de 11 hrs a.m. à 2 hrs p.m.

COUR SUPERIEURE, Montréal.
No 103.

Dame Geneviève Desève, de la cité et du district de Montréal, épouse de Albert Barré, commis du même lieu, a intenté ce jour une action en séparation de biens contre son mari. Montréal, 27 avril 1894.

LA MOTHE & TRUDEL, avocats de la demande.

Clôtures! Balustrades!
TOUTES SORTES DE TRAVAUX EN FER.

TORONTO FENCE & ORNAMENTAL IRON WORKS
73 rue Adelaide Ouest, Toronto, Ont.

DECORATION

d'Eglises,
de Chapelles,
Edifices
Publics,
Residences
Privées,
Etc.

FABRICANT
DE
VITRAUX PEINTS
et en Mosaique.

IMPORTATEUR
DE
TAPISSERIES.

1885, rue Ste-Catherine, Montréal

D. A. BEAULIEU, ARTISTE-PEINTRE
DECORATEUR

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montréal

FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud. Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

GRAINES, FOURRAGES et BLÉ DE SEMENCE !

— AUSSI —

FARINES de toutes qualités.

Essayez la célèbre marque "COLUMBIA" farine patentes de choix. C'est la plus avantageuse pour le commerce.

S'adresser à

D. E. DROLET, 50 et 52 rue Dalhousie, QUEBEC

GRAINES de SEMENCES

BLÉ, ORGE, AVOINE, SARRASIN, MIL, TRÈFLE, ALSIKE, LENTILLES, POIS, FÈVES, BLÉ D'INDE, Etc.

FARINES en quarts et en poches de toute sorte.

Lard, Saindoux, Mess Pork, Short Cut

P. G. BUSSIERE & CIE, 5 et 7 Rue Dalhousie, Quebec.

MELASSES BARBADES DE CHOIX

A LA TONNE

SIROP RAFFINÉ en Barils, SIROP RAFFINÉ en demi-barils,

MORUE VERTE No 1 en Quarts,

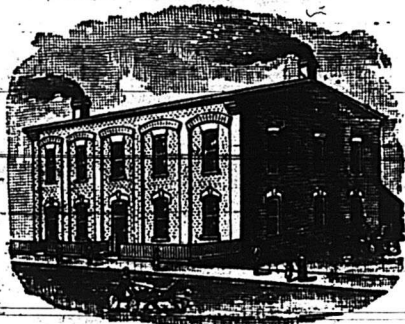
MORUE VERTE No 2 en Quarts.

HARENGS DU LABRADOR No 1 en Quarts.

— A VENDRE PAR —

WHITEHEAD & TURNER

Épiciers en Gros, Québec.



BUREAUX ET MAGASINS

CAMPBELL & BRODIE
QUEBEC.

Demandez le Tabac en Feuille

"VIRGIN," de WALKER

Le plus beau et le meilleur dans toute la Puissance du Canada. En ballots de 50 lbs et de 100 lbs.

Dattes, Figs et Raisins de toutes sortes. Demandez nos prix. En vente en gros par

N. RIOUX & CIE, Quebec.

Tabac Canadien en Feuilles

UNE SPÉCIALITÉ

CHEZ

DROUIN FRERES & CIE

QUEBEC

MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS

— N'ACHETEZ PAS VOS —

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

FORGUES & WISEMAN

184 Rue St-Joseph,

68 Rue St-Pierre,

QUEBEC.

Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre, pour les approvisionnements d'eau en général, et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET,

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

LE FROMAGE CANADIEN EN AVANT !

1892-93 — A CHICAGO — 1892-93.

Les "BLUE STAR" ont remporté 26 prix sur 28 échantillons exposés !!

J. N. DUGUAY

LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.

Agent des Fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILY"; sollicite les applications des Fromagers qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs Fromages sur le marché de Montréal.

Commission, 5c. par boîte, claire de toute dépense.

Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé, et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits aux prix du gros, sans qu'il leur en coûte beaucoup. Les patrons sont surtout intéressés dans ce système de ventes; ils ont le plus haut prix, un meilleur rendement et s'assurent, par le fait, la durée de cette industrie, la seule payante aujourd'hui.

Les ventes sont assurées à des prix avantageux, les marques "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" comptant parmi les plus recherchées en Angleterre. La marque "Blue Star" est réservée aux Fromageries de la Rive-Sud et la "Jersey Lily" à celles de la Rive-Nord.

Le fromage fait de lait stérémé, le fromage mal fait ou mal empaqueté ne peuvent faire partie de ces combinaisons.

J. N. DUGUAY, LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.



PRIX COURANTS.—MONTREAL, 3 MAI 1894.

Table listing prices for 'Allumettes' (Cigarettes) including brands like 'Télégraphe', 'Tiger', 'Telephone', etc.

Table listing prices for 'Articles divers' (Various goods) including 'Rriques à couteaux', 'Bouchons communs', etc.

Table listing prices for 'Articles divers' (Various goods) including 'Chandeliers', 'Cartas à jouer', 'Camomille', etc.

Table listing prices for 'Articles divers' (Various goods) including 'Mjme Royal Dome', 'James', 'Rising Sun', etc.

Table listing prices for 'Articles divers' (Various goods) including 'Savons', 'Savon de Marseille', 'Gâble coton', etc.

Table listing prices for 'Articles divers' (Various goods) including 'Ficelles', 'Ficelles 3 fils', etc.

Table listing prices for 'Ficelles 6 fils' (6-strand twines) in various quantities.

Table listing prices for 'Vernis à harnais' (Saddlery oils) and other products like 'Pipes', 'Laveuse Nelson', etc.

Table listing prices for 'Wisks H. A. Nelson & Sons' (Whiskies) in various quantities.

Table listing prices for 'Wisks H. A. Nelson & Sons' (Whiskies) including 'A.', 'B.', 'C.', 'X Velvet', etc.

Table listing prices for 'Wisks H. A. Nelson & Sons' (Whiskies) including 'Maple Leaf', 'Barbera', etc.

Table listing prices for 'Cafés verts' (Green coffees) including 'Moka', 'Java', 'Ceylan Plant', etc.

Table listing prices for 'Cafés rôtis' (Roasted coffees) including 'Standard Java', 'Old Gov.', etc.

Table listing prices for 'Cafés rôtis' (Roasted coffees) including 'Standard Java et Mocha', 'Old Gov. Java et Mocha', etc.

Table listing prices for 'Cafés rôtis' (Roasted coffees) including 'Crosso et Blackwell', 'Michel Lefebvre et Cie', etc.

Table listing prices for 'Cafés rôtis' (Roasted coffees) including 'Seaux de 7 lbs.', 'Tumblera de 8 onces', etc.

Table listing prices for 'Cafés rôtis' (Roasted coffees) including 'Divers', 'Citrouilles', 'Marmelades', etc.

Table listing prices for 'Cafés rôtis' (Roasted coffees) including 'Légumes', 'Blé d'Inde', etc.

Table listing prices for 'Cafés rôtis' (Roasted coffees) including 'Hoegg', 'Haricots de Boston', etc.

Table listing prices for 'Cafés rôtis' (Roasted coffees) including 'Pois tréas fins', 'Tomates', 'Haricots verts', etc.

Table listing prices for 'Cafés rôtis' (Roasted coffees) including 'Poissons', 'Clams', 'Homards', etc.

Table listing prices for 'Cafés rôtis' (Roasted coffees) including 'Fruits', 'Ananas', 'Bluets', etc.

Table listing prices for 'Cafés rôtis' (Roasted coffees) including 'Gelées', 'Michel Lefebvre et Cie', 'Canistres', etc.

Table listing prices for 'Cafés rôtis' (Roasted coffees) including 'Conserves alimentaires', 'Légumes', etc.

COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS. CAFÉ ET ICINGS.

The COWAN'S COMPANY, (Ltd), TORONTO.

NOTES SPECIALES.

Les fromagers et beurriers sont priés de prendre note du fait que M. N. F. Bédard, actuellement au No 17 rue William, transportera, au premier mai prochain, son entrepot au No 34 rue des Enfants Trouvés entre les rues St-Pierre et du Port.

Les succès remportés à Chicago et surtout ceux remportés sur le marché de Montréal par J. N. Duguay, avec le fromage portant sa marque célèbre "Blue Star" méritent l'attention des fromagers à qui il offre de se charger de la vente de leur fromage à des conditions très avantageuses. L'expérience de M. Duguay comme fromager et comme vendeur est si bien connue qu'il est presque inutile de les rappeler.

Nous appelons l'attention des épiciers, pâtisseries et marchands généraux sur l'annonce publiée dans une autre colonne par la "Cowan Cy," de Toronto, Ont.

Les produits manufacturés par cette maison sont tous de la meilleure qualité; en réalité rien ne sort de cette manufacture qui ne soit le meilleur des meilleurs. La "Cowan Cy" s'est acquise une telle

réputation dans la qualité de sa fabrication qu'elle vend actuellement plus de la moitié de ce qui se consomme dans l'Ouest dans les articles de sa ligne.

Les marchandises de cette maison devraient se trouver chez tous les épiciers et pâtisseries.

La maison J. Christin & Cie, eaux et boissons gazeuses, Montréal, dont la réputation sur le marché est si bien établie, offre aux marchands de la campagne qui voudraient tenir ses produits des conditions exceptionnelles. Les termes qu'elle fait sont très avantageux, la qualité de la marchandise assure une vente considérable et le service d'expéditions qu'elle a organisé donnera toute satisfaction au commerce. Nous pouvons recommander cette maison sans restriction connue fournissant des marchandises de première qualité et traitant invariablement sa clientèle avec la plus grande libéralité.

Il n'y a pas de raison pour que l'on paie \$1.00 de plus par caisse pour des allumettes qui ne valent pas mieux que les "Dominion", simplement parce qu'elles sont contrôlées par une maison très puissante. Les allumettes "Dominion", dont la fabrication a été grandement améliorée, depuis deux ou trois

ans, sont maintenant, sinon supérieures, au moins égales aux meilleures marques qu'il y ait sur le marché. Pour être certain d'obtenir le véritable article adressez-vous au gérant de la succursale de Montréal, M. Lefebvre, No 275 rue St. Paul.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de J. O. ALBERT BOURK, Marchand de fer, No 1051 Rue Notre Dame, Montréal.

FAILLI Les sous-signés vendront par encan public, en détail sur les lieux,

Jeudi, le 10 Mai 1894, à 10 hrs a.m., L'actif mobilier appartenant à la faillite consistant en:

Un stock bien assorti et neuf de Ferronnerie, Ferblanterie, Cautellerie, Peinture, Huile, Vernis, 107 boîtes de vitres, 63 dox de pinceaux, 17 dox. de blanchissoires, etc.

Aussi des garnitures de magasin, comprenant grandes canistres (capacité 55 gallons), balances de comptoir, vitrines, comptoirs, tablettes, etc., etc., le tout se montant d'après l'inventaire à \$1,906.23.

Les dettes de livres suivant liste seront vendues séparément. Pour plus amples informations s'adresser à

CHARLES DESMARTEAU, Curateur, 1593 rue Notre-Dame, Montréal. MARCOTTE FRÈRES, Encanteurs.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 3 MAI 1894

Prix en gros	
Fèves au lard Windsor, 3 lbs.....	doz. 0 00 1 35
Pieds de cochon, 1 lb.....	0 00 2 30
Poulets rôtis, 1 lb.....	0 00 2 30
Soupes assorties, 1 lb.....	0 00 1 70
Martinales :	
Marinades Morton.....	doz. 0 00 2 40
" Crose & Blackwell,.....	doz. 0 00 3 25
" Suffolk, 20 oz.....	doz. 0 00 2 10
" Suffolk, 16 oz.....	doz. 0 00 1 80
Cornichons arom., A. C. Dionne.....	doz. 0 00 2 50
Sauces :	
Sauce Worcester, 1 chop.....	3 50 3 75
" " chop.....	6 00 6 50
" Harvey, 1 chop.....	3 00 3 25
Catapu de tomates.....	3 00 3 25
" de champignons.....	2 00 2 25
Sauce aux anchois.....	3 00 3 25
Sauce Chili.....	3 75 4 00
Chow-Chow.....	0 00 0 00
Empois et Féculés.	
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.....	43
Canada White Laundry la lb.....	44
Benson's No. 1 White la lb.....	54
" Blue 1 lb.....	54
1st quality White Laundry la lb.....	51
Lily White Gloss en livres.....	7
Benson's en lbs la lb.....	71
" en 1 lb.....	71
St. Lawrence en lbs la lb.....	71
Brantford Rice St'ch en lbs la lb.....	71
Berger en 1/2 lbs la lb.....	101
" en lbs la lb.....	111
Glucose en bts de 1/2 grosse la gr.....	2 50
Canada Corn Starch la lb.....	7
Durham.....	7
Challenge.....	7
British America Corn St'ch la lb.....	71
Benson's No. 1.....	71
Epices pures.	
Poivre blanc, lb.....	0 20 0 00
" noir, lb.....	0 15 0 00
Cannelle, lb.....	0 18 0 00
Clous de girofle, lb.....	0 25 0 30
" ronds, lb.....	0 13 0 00
Cassia en nattes.....	0 10 0 12

Prix en gros	
Gingembre Jam. moulu.....	0 25 0 35
" racines.....	0 00 0 20
" Afrique moulu.....	0 01 0 00
" racines.....	0 00 0 00
Muscade blanche.....	0 00 0 65
" non blanche.....	0 00 0 90
Macis.....	0 62 0 70
Piment.....	0 10 0 08
Anis.....	0 08 0 10
Fruits Secs.	
Raisins nouv. Valence lb.....	0 01 0 05
" Eleme.....	0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte.....	1 65 1 80
" London Layers.....	0 00 2 19
" Black Basket.....	0 00 3 00
" Imperial Cabinet.....	0 00 2 35
" Connaisseurs Clus-ter.....	2 75 3 00
" Black Crown.....	0 00 3 50
" Fine Dehesa.....	3 25 3 70
" Sultana.....	0 08 0 07
" Corinthe nouv.....	0 03 0 04
Prunes Atlas.....	0 05 0 05
Amandes 1/2 molles.....	0 10 0 11
" molles.....	0 11 0 12
Noisettes.....	0 08 0 09
Noix Marbot.....	0 10 0 12
" Grenoble.....	0 11 0 13
" Brésil.....	0 00 0 00
Peanuts rôtis.....	0 08 0 09
Pecan.....	0 08 0 08
" do polles.....	0 08 0 09
Figues, layers.....	0 10 0 11
" en pallions.....	0 05 0 07
Dattes, en boîtes.....	0 05 0 06
" en pallions.....	0 04 0 05
Pommes séchées.....	0 00 0 07
Pommes évaporées.....	0 11 0 11
Fruits Verts.	
Citrons de Mes-sine, bte.....	\$2 40 à \$2 50
Oranges, Jamaïque, bar.....	0 00 à 0 00
" bte.....	0 00 à 0 00
" do Floride.....	3 50 à 4 25
" ".....	0 00 à 0 00
" ".....	0 00 à 0 00
Ananas, la pièce.....	0 15 à 0 30
Bananes, le régime.....	1 25 à 2 75
Cocos, le cent.....	0 00 à 4 00
Oignons Rouges.....	2 50 à 2 75

Fruits de Californie.	
Prix en gros	
Poires, la botte.....	2 50 à 2 75
Prunes, ".....	0 00 à 0 00
Pêches, ".....	0 00 à 0 00
Oranges, ".....	2 50 à 3 25
Raisins.	
Malaga, le quart.....	5 50 à 6 50
Raisin bleu, la livre.....	0 00 0 00
" vert.....	0 00 0 00
" Catawba.....	0 00 0 00
" Delaware.....	0 00 0 00
" Niagara.....	0 00 0 00
" Californie.....	0 00 0 00
Fruits du pays.	
Poires, le quart.....	0 00 à 0 00
Prunes, le panier.....	0 00 à 0 00
Pêches, ".....	0 00 à 0 00
Bluets, la botte.....	0 00 à 0 01
Atocas, le quart.....	5 50 à 8 00
Pommes.	
Pommes hâtives, le qrt.....	0 00 à 0 00
" d'automne.....	0 00 à 0 00
" Fameuses.....	0 00 à 0 00
" St. Laurent.....	0 00 à 0 00
" d'hiver.....	4 00 à 6 50
Grains et Farines	
GRAINS	
Blé roux d'hiver Can. No 2.....	0 00 0 00
Blé blanc.....	0 00 0 00
Blé du printemps.....	0 68 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur.....	0 76 0 77
" No 2 dur.....	0 74 0 75
" No 3 dur.....	0 40 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 0 00
Avoine.....	0 39 0 41
Blé d'inde, en douane.....	0 00 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 50 0 52
Pois, No 1.....	0 82 0 83
Pois No 2, ordinaire.....	0 71 0 72
Orge, par minot.....	0 47 0 48
Sarra-in, par 50 lbs.....	0 48 0 48
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 0 00

FARINES	
Prix en gros	
Patente d'hiver.....	3 80 3 80
Patente du printemps.....	3 65 3 8
Patente Américaine.....	5 00 5 10
Straight roller.....	3 00 3 15
Extra.....	2 60 2 80
Superfine.....	2 50 2 60
Forté de boulanger, cité.....	3 45 3 50
Forté du Manitoba.....	3 40 3 60
EN SACS D'ONTARIO	
Medium.....	1 45 1 60
Superfine.....	1 15 1 30
FARINES D'AVOINE	
Farine d'avoine standard, en barils.....	4 25 0 50
" do en sacs.....	2 05 0 25
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 30 0 00
" do en sacs.....	2 10 0 00
Avoine roulée en barils.....	4 35 0 00
" do en sacs.....	2 15 0 00
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario au char, t.....	19 00 0 00
" de Manitoba.....	00 00 00 00
Grue.....	20 00 21 60
Moulée.....	23 00 24 00
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huiled. morue T. N. gal.....	\$0 40 à \$0 15
" loup-marin raffi.....	0 45 0 50
" paille.....	0 40 0 45
" de lard, extra.....	0 89 0 00
" " No. 1.....	0 70 0 00
" d'olive p. mach.....	0 90 1 00
" à salade.....	0 75 0 80
" d'olive à lampion.....	1 20 1 40
" de spermaceti.....	1 50 1 75
" de marsouin.....	0 50 0 60
" de pétrole, par char.....	0 00
" " p. 10 qrt.....	0 00
" de 1 à 5 qrt.....	0 12
" Américaine, par char.....	0 00
" par 10 qrt.....	0 16
" par 5 qrt.....	0 17
" par qrt.....	0 17

PROVIDENT SAVINGS LIFE ASSURANCE SOCIETY DE NEW-YORK.

HEPPARD HOMANS, Président.

Nouvelles affaires conclues en 1893. \$27,689,308.61 Revenu en 1893. \$2,149,853.61. Payé pour récla-mations de décès, \$338,373.71.

Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.
25	\$13.75	34	\$15.88	43	\$18.16	52	\$24.84
26	14.14	35	16.04	44	18.60	53	26.26
27	14.54	36	16.21	45	19.04	54	27.77
28	14.94	37	16.38	46	19.48	55	29.29
29	15.34	38	16.55	47	19.92	56	30.81
30	15.74	39	16.72	48	20.36	57	32.33
31	16.14	40	16.89	49	20.80	58	33.85
32	16.54	41	17.06	50	21.24	59	35.37
33	16.94	42	17.23	51	21.68	60	36.89

On demande des agents actifs et sûrs.

R. H. MATSON, Gérant général pour le Canada, 37 rue Yongo, Toronto

R. J. LOGAN, Agent, Imperial Building, Montréal.

M. ARTHUR HEBBERT, Gérant du départ-ment français.

ESTABLISHED 1855

Taylor's Safes

145 & 147 FRONT ST. EAST TORONTO

Coffres-Forts. Coffres-Forts.

LE

SEL ACME

NOUVEAU PROCÉDÉ

PURIFIÉ et PULVÉRISÉ

Ne se Durcit Pas

Pour Prix, écrire à

TORONTO SALT CO.,

128 Adelaide St. E., Toronto, Ont.

A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

JOSEPH VINCELETTE, Boulanger.

317 rue Chateauguay, Montréal, failli.

Les sous-signés vendront par encan public, à la place d'affaires du dit failli,

Lundi, le 7 Mai 1894, à 11 hrs a.m.,

l'actif cédé comme suit :

2 chevaux, 1 wagon à pain d'été et 1 d'hiver.

1 express et 1 sleigh, harnais et ameublement de boulangerie..... \$ 320.72

Dettes de livres suivant liste..... 38.00

Le loyer de la boulangerie pour une année à venir..... 150.00

\$ 508.72

Le tout sera vendu au comptant.

Pour plus amples informations s'adresser à

BILODEAU & RENAUD, Fidél-commiss.

15 rue St Jacques, Montréal

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 3 MAI 1894.

Prix en gros	
Huile olive, Barton & G. qts.	0 00 7 50
" " " pinta	0 00 8 50
" " " Possol. qrts	0 00 2 75
" " " pint	0 00 3 50
" " " 4 doz.	0 00 3 75
" " " Loubon, la caisse 2d.	0 70 0 75
" " " Plagniol c.	6 00 9 50

Gratisses à lubrifier.

Grasso tins 3 lbs.	0 00	0 00
" " 5 lbs.	0 00	0 00
" " 10 lbs.	0 00	0 00
" " à roues imp. doz.	0 00	0 00
" " Diamond doz.	0 00	0 75
" " Fraser doz.	0 00	1 00

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (droits payés.)	
Hennessey * caisse	12 00 12 50
" " V O	18 00 0 00
" " gallon	6 75 0 00
Martel * caisse	12 25 0 00
" " gallon	0 00 6 50
Jules Rizat caisse	19 50 0 00
" " gallon	3 90 0 00
Marceau caisse	9 50 0 00
Baudet et Brisset caisse.	10 75 0 00
Jockey Club ** caisse.	7 50 0 00
" " V.O.	8 75 0 00
" " V.S.O.	10 00 0 00
" " V.S.O.P.	12 00 0 00
" " W.V.S.O.P.	17 00 0 00
P. Richard carte biancho 12 qrts	8 50
" " 24 pts	9 50
" " 48 pts	10 50
" " carte d'or 12 qrts	12 00
" " 24 pts	13 00
" " 48 pts	14 00
" " Imp. flasks 16 à la c.	10 00
Derby, caisse.	7 00 0 00
Bisquit Dubouché, caisse.	8 75 0 00
" " gall.	4 00 4 25

Prix en gros.	
Renault & C ^e caisse	15 00 0 00
" " gall.	3 95 4 15
Quantin & C ^e , gall.	3 95 4 15
Barnett & Fils, caisse	9 25 10 00
" " VSO	14 00 15 00
" " VSOP	15 00 16 00

Rhums.

Jamaïque gallon	4 75 6 00
Hurard (Martinique) caisse	0 00 10 50
" " gallon	0 00 3 90
St. James, caisse	12 qts 0 00 13 75
" " 12 cont.	0 00 11 50
" " 24 pts	0 00 15 00
" " 48 pts	0 00 16 50
St. Georges	12 lit. 0 00 12 00
" " 24 pts imp.	14 00
Diamant	12 bout. 7 50
White Ball	12 " 7 50
de l'Ecu	12 " 11 50
" "	12 lit. 13 75

Gins

Caisse verte, rouge.	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 75 11 00
" " 25 à 49 c.	5 70 10 95
" " 50 c. et plus	5 65 10 90
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	4 95 9 95
" " 25 à 49 c.	4 90 9 85
" " 50c et plus	4 85 9 75
Mécus	5 50 0 00
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 50
" " gallon	2 90 3 00
Mécus, gallon	2 75 2 80
Vaughan, Jones D.G. caisse.	7 50
" " qts.	8 50
Nicholson, Old Tom	7 pts. 7 25
" " qts.	8 25
Sir Rob. Burnett	7 pts. 7 50
" " qts.	8 50

Whiskeys Importés.

H. Fairman & Co.	7 25 8 25
" " gallon	3 75 3 85
Royal Eagle	caisse 9 00 9 25
Sheriff's	9 25 9 75
" " gallon	3 90 4 00

Prix en gros	
Mackie's R.O. sp. Scotch c'se	10 00 10 50
" " Talay	8 00 8 25
" " Bratid	" " " "
Glentalloch	8 50 8 55
" " High'd	" " " "
Glenlivet * caisse	gallon 3 40 3 55
" " "	8 75 9 00
" " "	9 75 10 00
" " old gall.	4 00 6 00
Watson old Scotch, caisse	qts. 7 00 8 00
" " "	8 00 9 00
J. Jameson & Sons * Ir.	8 50 10 00
" " "	0 00 0 00
" " "	11 25 12 50
Geo. Rae & Co	8 75 00 00
" " "	9 50 10 25
Banagher	9 50 10 00
" " gal.	3 75 4 00
Dunville & Co	c'se 7 50 7 75
Watson old Irish, caisse	qts 7 00 8 00
" " "	pts 8 00 9 00

Spiritueux Canadiens, gal. imp.

Esprit de vin, 65 O. P.	3 85 4 00
" " 50 O. P.	3 50 3 60
" " 25 U. P.	1 90 2 00
Rye	1 90 2 00
Toddy	1 85 2 00
Malt	1 90 2 00
Vieux Rye, 4 ans.	9 05 0 00
" " 5 ans.	2 25 0 01
" " 6 ans.	2 35 0 00
" " 7 ans.	2 55 0 00
Caisse.	
Corby I. X. C.	8 25 0 00
" " X. T. C.	6 25 0 00
Imperial 1886 qts.	7 25 0 00
" " 1886 flasks.	7 75 0 00
" " 1886 1/2 flasks.	8 25 0 00
Club 1886 qts.	8 75 0 00
" " 1886 flasks.	9 25 0 00
" " 1886 1/2 flasks.	9 75 0 00

Apéritifs.

Angostura, caisse 2 doz.	14 00 15 00
Orange Bernard, ca. sse.	5 50 0 00
Vermouth Nully Prat c.	0 00 0 00
Vermouth Italien, caisse.	0 00 6 25

Liqueurs Cusenier. Prix en gros

Crème de Menthe glaciale	10 50 13 00
vert.	10 50 13 00
Curacao	00 00 10 50
Prunelle	00 00 13 00
Kummel	00 00 12 00
Crème de Cacao	00 00 14 25
Anisette, caisse.	00 00 13 00
Cherry Brandy, caisse.	00 00 11 25
Crème de Noyau, Moka.	
Genièvre, etc., caisse.	00 00 10 50
Absinthe super. caisse.	00 00 10 50
Vermouth, caisse.	6 00 6 25
Kirsch de com. cal-se.	9 50 10 00
Kirsch fin.	10 50 11 00

Liqueurs Suintot Frères.

Curacao triple sec. c'se	\$17 50 0 00
Curacao vert.	14 00 0 00
Marasquin de Zana.	13 50 0 00

Liqueurs Marspott & C^e.

Monthe glaciale c'se	\$12 50 0 00
Pippermint.	12 50 0 00
Kirsch vieux.	12 50 0 00
Marc vieux.	12 50 0 00

Chartreuses. 12 lit. 24 1/2 lit.

Du Couvent de la G ^d e	
Chartreuso Jaune, c'se.	\$22 00 23 00
Verte	26 00 27 00
de l'Abbaye de la Chaise	
Dieu jaune.	00 00 15 50
La Gauloise, jaune, c'se.	16 00 17 00
Verte, caisse.	20 00 21 00

Liqueurs Rouvière Fils. 12 b l. 24 1/2 btl.

Crème de Cassis, caisse.	\$10 50 0 00
Fleur de Cassis,	12 00 0 00
Cassis Rouvière Sec	13 50 0 00
Cassis Savary	11 00 0 00
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 00 13 00
Kirsch Côte d'Or *** c.	12 50 15 50
Kirsch Savary	11 00 0 00
Crème de Framboise	15 00 0 00
Prunelle Superfine.	15 50 0 00
Mignolet	10 50 0 00
Dijonnaise jaune.	16 00 17 50
Sirup de Framboise	8 00 0 00
Sirup de Groseille.	8 00 0 00
Sirup d'Orgeat.	8 00 8 00

BANQUE D'HOCHELAGA

AVIS public est donné par le présent qu'un dividende de trois pour cent pour les six mois courants et un bonus de un pour cent sur le capital payé de cette institution ont été déclarés, et seront payables au bureau principal ou à ses succursales, le ou après VENDREDI, LE 1er JUIN PROCHAIN.

Le livre de transferts sera fermé depuis le 17 jusqu'au 31 mai inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau principal de la banque, VENDREDI, LE 15 JUIN PROCHAIN, A MIDI.

Par ordre du bureau,
M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant.

Montréal, 24 Avril 1894.

AND. BRISSET & FILS
IMPORTATEURS EN GROS DE
VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS
EAU DE CONTREXEVILLE
— SOURCE DU PAVILLON —
Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.
21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

NOUS RECEVRONS CETTE SEMAINE UNE QUANTITE CONSIDERABLE DE NOTRE CELEBRE

THE JAPON

MARQUE "VICTORIA"

En Boites de 5, 10, 20, 30, 40, 50 et 70 lbs.

Nous attirons l'attention du commerce sur la qualité supérieure et le prix excessivement bas du Thé ci-dessus. — Echantillons et prix envoyés sur demande.

LAPORTE, MARTIN & CIE

EPICIERS EN GROS, MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 3 MAI 1894

Mélasses.		Poissons.		Miel et cire.		Sel.	
Barbades tonne gal.	0 31 0 32	Harengs Shore 1 brl.	0 00 0 00	Miel coulé la lb.	0 06 0 07	Sel fin, quart, 3 lbs.	22 90 à 23 00
tierce	0 35 0 00	" " brl.	0 00 0 09	Miel en gateaux	0 08 0 14	" " 5 lbs.	2 75 2 80
quart	0 00 0 35	" " brl.	0 00 0 00	Cire vierge	0 25 0 27	" " 7 lbs.	2 40 2 60
Antigua	0 00 0 00	Harengs Cap Breton brl.	0 00 0 00	Riz.			
Trinidad	0 23 0 29	" " brl.	0 00 0 00	sacs sacs poches p.			
St Kitts	0 00 0 00	Morue sécho cwt.	0 00 0 00	J. 1 à 4 sacs.	3 85 3 90 3 95 4 00	Sirop américain gal. 0 19 0 24	
Montardes.		" No 1 en quart brl.	0 00 0 00	5 9	3 80 3 85 3 90 3 95	Amber qts 0 30 0 00	
Moutarde Keens, 1 lb.	0 43 0 41	" No 1 large quart qt.	0 00 0 00	10 24	3 75 3 80 3 85 3 90	Extra V. B. 0 35 0 38	
" " 1 lb.	0 40 0 40	" No 1 Draft lb.	0 00 0 00	25 et plus.	3 70 3 75 3 80 3 85	Sirop canadien tins 2 lbs. 0 00 0 08	
" " 4 lbs.	0 72 0 75	Morue désossée lb.	0 00 0 00	B. 1 à 4 sacs.	3 60 3 65 3 70 3 75	8 lbs 0 00 0 33	
Coleman, 1 lb.	0 43 0 44	Trouite des lacs Sup. brl.	0 00 0 00	5 9	3 55 3 60 3 65 3 70	Sucres.	
" " 1 lb.	0 40 0 42	Saumon Labrador brl.	0 00 0 00	10 24	3 50 3 55 3 60 3 60	Jaunes raffinés 0 03 0 04	
Moutarde Coleman, jars.	0 72 0 75	Saumon do brl.	0 00 0 00	25 et plus.	3 45 3 50 3 55 3 60	Boucauts et quarts.	
Durham, jars.	0 00 0 65	Maquereau No 1 brl.	0 00 0 00	English style.			
Poney	0 70 0 75	" No 2 brl.	0 00 0 00	En sacs de 250 lbs.			
Impérial, doz.	0 95 1 00	" No 3 brl.	0 00 0 00	Prix en gros			
Pâtes et denrées alimentaires		Saumon Colomb A. brl.	0 00 0 00	1 à 4 sacs.	3 40	Navy 3s, 4s et 12s la lb. 48	
Macaroni importé, lb.	0 11 0 03	do do baril	0 00 0 00	5 9	3 35	Solace 7s et 12s " 48	
Vermicelle	0 11 0 00	Anguille lb.	0 00 0 00	10 24	3 30	Butt's No 1 12s " 48	
Macaroni du Canada	0 04 0 05	Produits de la ferme.		25 et plus	3 25	British consols. 4s " 59	
Vermicelle	0 04 0 05	<i>(Prix payés par les épiciers.)</i>		Salaisons, Saïndoux, etc.			
" en boîte de 5 lbs	0 22 0 25	Beurre.		Lard Canada Short Cut Mess			
" " 10 lbs	0 45 0 50	Beurreries, vieilles la lb.		le quart \$17 50			
Lait concentré, doz.	1 90 0 00	Townships frais.		" " le quart 9 00			
Nestlé's food, doz., 5 p.c.	4 50 4 65	2de qual.		" " Short Cut Clear			
Rolled oats, le sac.	2 20 0 00	De l'Ouest.		le qt. 17 00 18 00			
Desiccated wheat, le sac	2 25 2 40	Rouleaux.		" " " le qt. 9 00 9 25			
Pois fendus, qt. 196 lbs.	4 00 4 25	Beurre de beurreries		Saïndoux :			
Chocolat des gourmets	0 00 0 31	frais		Pur de panne en seaux \$2 20			
fin la livre.	0 00 0 31	Fromage.		Canistres de 10 lbs 11½c			
Farine préparée, Brodie	XXX, 6 lbs. 2 40	De l'Quest, coloré la lb.		" " " 11c			
" " 3 " 1 25	superb 3 " 2 20	blanc.		" " " 11½c			
" " 3 " 1 15	Farine d'orge, doz.	De Québec, coloré.		Composé, "Anchor" en seaux 1 40			
" " 2 00	de seigle, doz.	blanc.		Canistres de 10 lbs. 7½c			
" de Gluten lot, doz.	3 00	Petites meules.		" " 5 " 7½c			
Biscuits Gluten, lb.	0 12½	Fromage nouveau.		" " 3 " 8c			
Poudre à boulanger, Cook's Friend.		Œufs.		Jambons, la lb. 11½ 12c			
Paquets en papier		Mirés à la caisse.		Standard, en seaux. 1 65			
No. 1-4 doz. à la caisse	2 40	Non mirés à la caisse.		Globe, 1 40			
2-6 " " 0 80		Œufs fra's.		Divers :			
3-4 " " 0 45		d'automne.		Lard fumé, la lb. 0 12* 0 12½			
10-1 " " 2 10		Sirop et sucre d'érable.		Lard salé de l'Ouest le qt. 21 00 22 00			
12-1 " " 0 70		Sirop d'érable en qrts la lb.		Spécialités de Jos. Quevillon & Cie.			
		" en canistre.		Saucisses au porc frais. lb. 0 07 0 08			
		Sucre nouveau la lb.		de Bologne lb. 0 06 0 07			
				au poulet doz. 0 00 1 00			

Fondée en 1867.

L. W. TELMOSSE & CIE

(Successeurs de Gaucher et Telmosse)

Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragonne, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.

LESSARD & HARRIS

Ci-devant de BRODEUR & LESSARD,

Contracteurs-Plombiers, Couvreur et Poseurs d'Appareils de Chauffage

421½ RUE CRAIG, MONTREAL.

Téléphone Bell, 2194.

LES MEILLEURS CIGARES

• • • SUR LE MARCHÉ

- ABERDEEN, - - -
- PAUL JONES, - - -
- MELROSE, - - -
- BLACKSTONE, - - -
- LITTLE BUCK, - - -

BLACKSTONE CIGAR FACTORY
VILLENUEVE & CO.

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

Beurre et Fromage

Et Marchands de Provisions en Général.

104 Rue des Sœurs Grises.

Coin de la rue William. MONTREAL



G. G. GAUCHER

Farines, Provisions, Produits de la ferme

SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à corne.

TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
TIVE et VERMIFUGE.

81 et 93 Rue des COMMISSAIRES
MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 3 MAI 1894

Suif.	
Suif raffiné, la livre.....	0 06 à 0 06
Suif brut, ".....	0 03 à 0 04
Vinaigres.	
	Prix en gros
Vinaigre Bordeaux	0 62½ 0 65
M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50 0 00
Malt, gallon..	0 55 0 00
La Bruyère...	1 60 0 00
Eau de Javelle.	
Eau de Javelle Doz. Gros.	
de F. Cormond..	0 70 7 50
Vins.	
	Non Mousseux:
Bordeaux ord., caisse...	3 00 3 50
" gall.....	1 10 1 25
Bordeaux Médoc caisse.	5 65 6 65
" St Julien, " 6 65 7 65	
" Châteaux, " 20 00 25 00	
Bourgogne, caisse.....	8 00 12 00
" gallon.....	06 00 00 00
Stelle, gallon.....	1 40 1 60
Sherry, caisse.....	6 63 11 00
" gallon.....	00 00 00 00
Porto, caisse.....	6 00 15 00
" gallon.....	00 00 00 00
Moselle, caisse.....	00 00 00 00
Sautornos, caisse.....	6 65 7 65
Graves, caisse.....	6 50 7 50
Champagnes.	
	qts. pcs.
J. Mumm, caisse.....	\$26 00 28 00
G. H. Mumm, caisse.....	31 00 33 00
Arthur Roederer, caisse.	25 00 27 00
Vvo Cliquot, caisse.....	31 00 33 00
Pommery, caisse.....	31 00 33 00
Fréminet, caisse.....	26 00 27 00
Morizet, caisse.....	25 00 27 00
Louis Roederer, caisse..	29 00 31 00
Gold Lack Sec, caisse...	30 00 32 00
Piper Heidsieck, caisse..	28 00 30 00
Perrier-Jouet, caisse....	31 00 33 00

E. Mercler & Cie., carte	
or, caisse.....	31 00 33 00
Gd vin des Ambassades, c	14 00 15 25
Vin des Princes, caisse..	24 00 25 00
Vin d'été, caisse.....	18 00 19 00
Mousseux.	
Bourgogne Mousseux, c.	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c....	00 00 00 00
Hook Mousseux, caisse.	00 00 00 00
Saumur, Tessier & Co., c	14 00 15 50
" Nerea Raphael, c 14	00 15 00
Vins toniques.	
Vin de Chevrier, la douz..	0 00 9 50
Stimulant au vin de Han-	
clo, la douz.....	0 00 9 00
Bières.	
Ales:	
Ind Coope & Co., caisse	qts 2 10 0 00
" pts 1 45 0 00	
Bass's (Bull dog), " qts	2 45 2 50
" pts 1 60 1 65	
Domestique.....	qts 0 85 1 25
Porter:	
Domestique.....	pts 0 60 0 75
Guinness & Sons " qts	2 40 2 45
" pts 1 58 1 62½	
Domestique.....	qts 1 15 0 00
" pts 0 70 0 60	
Chocolats.	
Menier.	
	Par caisse Par boîte
	de 120 lbs. de 12 lbs.
Papier Jaune..... lb.	\$0 34 \$0 36
" Chamois..... " 0 43 0 48	
" Rose..... " 0 50 0 56	
" Bleu..... " 0 58 0 66	
" Vert..... " 0 50 0 56	
" Lilas..... " 0 58 0 66	
" Bronze..... " 0 65 0 74	
" Blanc glacé " 0 73 0 83	
" Premium... " 0 38 0 42	

Saintoin Freres.	
	Prix en gros
De Santé par boîte de 10 lbs.	lb. \$0 29
Bonbons.....	" 0 45
Drogues et Produits Chimiques	
Acide tartrique... la lb.	0 35 0 45
" carbonique.....	0 40 0 45
" oxalique.....	0 00 0 94
" citrique.....	0 63 0 65
Alun..... lb.	0 01½ 0 21
Aloès du Cap.....	0 14 0 15
Borax raffiné.....	0 08 0 12
Bleu (carré).....	0 12 0 16
Bromure de Potass.....	0 55 0 60
Bicarbonate de Soude. brl.	2 70 2 75
Bichrom. de Potasse..... lb.	0 12 0 15
Pearline, boîte.....	5 00 0 00
Campbre anglais..... lb.	0 80 0 85
Campbre américain.....	0 63 0 65
Chlor. de Potasse.....	0 00 0 00
Chlorure de chaux.....	0 02½ 0 03
Crème de tartre.....	0 20 0 25
Cendres de soude.....	0 01½ 0 02
Couperose, 100 lbs.....	0 80 1 00
Garance..... lb.	0 00 0 00
Glycérine..... lb.	0 17 0 20
Gomme arabique..... lb.	0 50 1 25
Gomme épinette..... lb.	0 25 0 00
Indigo Madras..... lb.	0 70 0 80
Indigo Bengal..... lb.	1 50 1 75
Soda à laver par 100 lbs.	0 80 0 91
Soda à pâte par baril.....	0 00 2 50
Soufre poudre.....	2 50 3 00
Soufre bâtons.....	2 50 3 00
Soda caustique 60° 100 lbs	2 25 2 51
Soda caustique 70° 100 lbs	2 50 2 75
Sels d'Epson.....	1 75 3 00
Sel de soude..... 100 lbs	0 90 0 95
Extrait de Campêche lb.	0 10 0 11
Extrait de en paquets lb.	0 12 0 14
Sulfate de morphine.. lb.	1 90 2 00
Sulfate de cuivre..... lb.	0 00 0 00
Strychnine..... oz.	0 90 1 00
Sumac..... la tonne	70 00 75 00
Opium..... lb.	4 00 4 25
Phosphore..... lb.	0 60 0 75
Iodure de potasse..... lb.	3 75 4 00
Quinine..... oz.	0 40 0 45
Salpêtre..... lb.	0 05 0 71
Vert de Paris.....	0 00 0 00
Vitriol.....	0 05 0 08

Produits Pharmaceutiques.	
	Prix en gros
Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 à 0 11
" " " 1 oz. p. doz	0 35
" " " 2 " " "	0 50
" " " 4 " " "	0 75
" " " 6 " " "	1 00
" de foie de morue, demiards	
" " " par doz 1	
" " " Wyeth's	
" " " demiards par doz	6 50
" " " par gal.	1 20 à 1 50
Trézor des nourrices, par doz	1 45
Sirop Dr Coderre (5 p.c.)	" 1 75
Hop. Bitters, " "	7 00
Radway Ready Relief, " "	1 75
Pain Killer, par doz	1 75 à 2 00
Eau de Cologne.....	1 50 0 00
" " " Hoyt's.....	1 85 0 00
Eau de Floride, Murray	
& Lanman.....	4 75 0 00
Essences 55c, \$1, 1 50	1 75
" café.....	\$2, 3 50 6 75
Specialités de L. Robitaille, Joliette.	
	Doz. Gros.
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00
Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50 15 00
Spéc. antiasthmat. gr.	6 25 65 00
" " petite	3 25 33 00
Anticholériq. du Dr Ney	3 50 40 00
Salsepaille grande	7 00 90 00
" " p-tite	3 75 40 00
Onguent antiémor.	1 75 18 00
" antidart.	1 75 18 00
Onguent magique gr.	1 75 18 00
" magique pet.	1 00 10 00
Pommade " c. les cors	1 75 18 00
Baume Catarrhal gr.	7 00 75 00
" " petite	3 50 36 00
Tue-douleur dentaire	1 75 18 00
Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00
Spécifique, du prof. Vink	6 00 65 00
Vermifuge	4 00 42 00

COURROIES EN CUIR **ROBIN & SADLER**
 2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME
 Manufacturiers.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
 MARCHANDS-FERRONNIERS
 Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

SEMENCES!
WILLIAM EWING & CO.,
 MARCHANDS DE SEMENCES, 142 rue McGill, MONTREAL.
 Offrent un assortiment complet de semences pour le Jardin et la Ferme et de graines de fleurs. Demandez les prix pour semences de Trèfle et de Mill et pour le Blé d'Inde d'Ensilage. Envoi gratis du Catalogue (liste de prix) illustre.

"LA CANADIENNE"
 COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.
 Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal, EDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 30 et 31.
 Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN; Gérant et Secrétaire, P. GARON.
 Situations vacantes pour agents et collecteurs. S'adresser personnellement ou par lettre à
 N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT. P. GARON, Gérant.

ANDRE DESJARDINS
 Importateur de
FRUITS ETRANGERS ET DOMESTIQUES
 142-143 MARCHE BONSECOURS
 MONTREAL,
 Ci-devant occupé par O. & E. HART.
 Toute commande promptement exécutée. Téléphone Bell 1742.

PEINTURES PREPAREES
 Marque de "ISLAND CITY" Commerce
 Les peintures sont préparées avec de l'Huile de Lin pure, sans mélange chimique.
 Peinture à Plancher "ISLAND CITY" sèche en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.
P. D. DODS & CIE,
 180 Rue McGill

LA BANQUE JACQUES-CARTIER
 DIVIDENDE No 37.
 AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi (3½) pour cent sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant et sera payable au bureau de la Banque, à Montréal, le et après VENDREDI, LE 1ER JUIN prochain.
 Les livres de transferts seront fermés du dix-sept au trente-un mai prochain inclusivement.
 L'As-semblée Générale Annuelle des actionnaires de la Banque aura lieu au bureau de la Banque, à Montréal, MERCREDI, le vingt Juin prochain, à une heure p.m.
 Par ordre du Bureau de Direction,
 A. DE MARTIGNY,
 Directeur-Général.

PICAULT & CONTANT
 PHARMACIENS ET CHIMISTES
 1475 rue Notre-Dame, Montréal
 MANUFACTURIERS ET MARCHANDS EN GROS
 D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux, Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.
 Prix modérés et commandes exécutées avec diligence.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 3 MAI 1894.

Prix en gros	
Fers et Métaux.	
FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE.	
<i>Fers à cheval :</i>	
Ordinaires, au baril	3 65 0 00
do par 25 barils..	3 50 0 00
En acier	0 00 0 00
<i>Fers à repasser :</i>	
par lb	0 03 1 0 03 1
<i>Fiches :</i> Coupées, toutes dimensions...	par 100 lbs 3 15 3 75
Pressées, do...	Esc. 20 p.c. 3 90 0 00
"	7-18 3 00 0 00
"	4 25 0 00
"	5-18 4 50 0 00
"	4 75 0 00
<i>Fût de fer :</i>	
Poll. de No 0 à No 8, par 100 lbs Esc. 20 p.c.	2 60 0 00
Galvanisé.....	3 25 0 00
Huile et brûlé.....	2 70 0 00
Esc. 20 p.c.	
Brûlé; pour tuyau, la lb.	0 06 0 07
Barbelé pour clôtures.....	0 00 0 03 1
<i>Fût de laiton,</i> à collets par lb	0 35 0 40
<i>Fontes Mallables</i> " "	0 09 0 10
Enclumes " "	0 10 1 11
<i>Charnières :</i>	
T et "Strap".....	par lb 0 05 0 05 1
Strap et Gonds filetés	0 03 1 0 04 1
CLOUS, ETC.	
<i>Clous coupés à chaud :</i>	
De 5/4 à 6 pcs, par 100 lbs	\$1 90
5 pcs	1 95
4 à 4 1/2	2 00
3 1/2 à 4	2 05
3 pcs	2 10
2 1/2 à 2 1/2	2 15
2 à 2 1/2	2 20
1 1/2 à 1 1/2	2 40
1 1/2 pouce	2 50
<i>Clous coupés à froid :</i>	
De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs	2 40
1 1/2 pouce	2 80
<i>Clous à finir par 100 lbs :</i>	
1 pouce	4 15
1 1/2	3 65
1 1/2 à 1 1/2	3 25
2 et 2 1/2	3 05
2 1/2 à 2 1/2	2 90
3 à 6	2 75
<i>Clous à quarts par 100 lbs</i>	
1 pouce	3 65
1 1/2	3 40
1 1/2	3 40

Prix en gros	
<i>Clous à tuer par 100 lbs :</i>	
1 pouce.....	4 40
1 1/2	3 90
1 1/2 à 1 1/2	3 25
2 à 2 1/2	3 05
2 1/2 à 2 1/2	2 90
3 à 6	2 75
<i>Clous d'acier..... 10c en sus</i>	
Clous galvanisés, par 100 lbs.	\$9 25
(Clous à ardoise " "	4 10
Clous à cheval No 7 " "	3 35
" " " " " "	2 25
" " " " " "	2 10
<i>Clous de brèche :</i>	
1 pouce, No 16.....	net \$4 55
1 1/2 " No 15.....	3 85
1 1/2 " No 14.....	3 45
1 1/2 " No 13.....	3 45
2 " No 12.....	3 25
2 1/2 " No 11.....	3 00
3 à 4 1/2 pouces, No 6 à 10.....	3 00
5 à 6 " No 3 à 5.....	2 60
<i>Limes, râpes et tiers-points :</i>	
1ère qualité, escompte.....	50 \$0 00
2me qualité, " " " "	60 0 00
Mèches de tarière, esc.....	60 0 00
Tarrières escompte 40 0 00	
Vis, à bots, escompte.....	77 1 00
Boulons à voiture, esc.....	70 0 00
Boulons à bandage.....	80 0 00
Boulons à lisses.....	70 0 00
Métaux.	
<i>Cuivre.</i>	
Lingots..... par lb	\$ c. \$ c.
En feuille.....	0 25 0 26
<i>Etain.</i>	
Lingots.....	0 22 0 23
Barres.....	0 23 0 24
<i>Plomb.</i>	
Saumons..... par lb	0 03 0 03 1
Barres.....	0 04 0 04 1
Feuilles.....	0 04 1 0 05 1
De chasse.....	0 06 0 06 1
Tuyau..... par 100 lbs	5 25 5 50
<i>Zinc.</i>	
Lingots, Spelter..... par lb	0 05 1 0 05 1
Feuilles, No. 8..	0 05 1 0 06 1
<i>Acier.</i>	
A ressort... par 100 lbs	3 00 3 25
A lisse.....	2 25 2 50
Américain.....	5 50 6 00
A bandage.....	2 50 2 75
A pince.....	3 25 3 50
Fondu..... par lb	0 12 0 13
Poule, ordinaire.....	0 00 0 07
De mécanicien.....	0 00 0 04

Prix en gros	
<i>Fontes.</i>	
Siemens..... par tonne	17 00 17 50
Coltness.....	20 00 20 50
Calder.....	19 00 19 50
Langloan.....	19 60 20 00
Summerlee.....	19 50 20 00
Gartsherrrie.....	00 00 19 00
Glengarnock.....	0 00 00 00
Carbroe.....	18 50 19 00
Eglington.....	18 75 19 25
Hotts.....	00 00 00 00
Canadienne.....	16 50 17 00
<i>Fer en barres.</i>	
Canadien..... par 100 lbs	1 75 1 80
Anglais.....	2 25 2 30
Affiné.....	2 55 2 65
De Suède.....	3 75 4 00
De Norvège.....	3 75 4 00
Lowmoor.....	6 50 0 00
" en verge.....	0 09 0 10
<i>Feuillard.</i>	
A carcler..... par 100 lbs	2 40 2 60
Double.....	2 30 2 50
<i>Tôles.</i>	
Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs	0 00 0 00
" 22 à 24, " "	2 15 2 20
" 26 par 100 lbs	2 25 2 30
" 28 par 100 lbs.	2 35 2 40
Galvanisée Morewood.....	0 08 0 08 1
" Queen's head. 0 05 0 05 1	
Etamée, No. 21, 72x30 " "	0 07 1 0 07 1
" No. 25, " "	0 08
" No. 28, 84x36 p. 100 lbs.	0 08
Rus-le, Nos 8, 9 et 10, par lb.....	0 11
Canada, par botte.....	2 40 à 0 45
<i>Ferblanc.</i>	
Coke I C par botte.....	3 35
Charbon de bois I C par botte..	3 75
" I X.....	4 75
Pour chaq. X additionnel extra	1 00
Charbon de bois D C.....	
" I C Bradley 5 50 à 5 75	
Ferblanc terne.....	7 00 7 50
Matériaux de Construction	
CIMENTES	
Ciment de Portland.....	2 25 3 00
Plâtre calciné.....	1 50 2 00
Chaux, maçonne p. 100 lbs	0 40 0 50
PLATRE POUR LA TERRE	
Le quart.....	0 95 1 00
Au char.....	0 00 0 95

Prix en gros	
BRUIQUES	
De Montréal.....	10 00 12 00
Du bord de l'eau.....	6 00 8 00
Réfractaires.....	22 00 28 00
Brique pressée.....	25 00 33 00
PEINTURES	
Blanc de plomb Crown	
Diamond par 100 lbs.	5 50 6 00
Blanc de plomb pur, 100 lbs.	5 00 5 50
" No 1.....	5 00 5 50
" " " " " "	4 50 5 00
" " " " " "	4 25 4 50
" " " " " "	5 50 6 00
Rouge de Paris, Red Lead	4 00 5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 50 2 00
Ocre jaune.....	1 50 2 00
Ocre rouge.....	1 50 2 00
Blanc de Céruse.....	0 45 0 60
Peintures préparées, gal.	1 00 1 20
Huile de lin crue.....	0 56 0 58
" bouillie.....	0 59 0 60
Ess. de Térébenthine.....	C 47 0 48
Mastic par 100 lbs.....	2 00 2 50
Papier goudronné, la lb.....	0 01 1 0 02
Papier feutre, le rouleau	0 65 0 00
VERRES A VITRES	
United 1 1/2 à 2 1/2, 1 30 à 1 40	50 pds.
" 2 1/2 à 3, 1 40 à 1 50	
" 3 à 4, 1 50 à 2 00	
" 4 à 5, 2 00 à 2 50	
" 5 à 6, 2 50 à 3 00	
" 6 à 8, 3 00 à 3 60	
" 8 à 10, 3 60 à 4 20	
" 10 à 12, 4 20 à 4 80	
" 12 à 14, 4 80 à 5 40	
" 14 à 16, 5 40 à 6 00	
" 16 à 18, 6 00 à 6 60	
" 18 à 20, 6 60 à 7 20	
TUYAUX.	
(Escompte 50 p. c.)	
<i>Tuyaux en gros :</i>	
4 pcs. par longueur de 3 pd.	\$0 45
6 " " " "	0 60
8 " " " "	0 90
12 " " " "	1 26
15 " " " "	2 10
18 " " " "	2 70
<i>Coudes ronds :</i>	
4 pouces chacun.....	0 75
6 " " " "	1 00
8 " " " "	1 75
12 " " " "	2 50
<i>Tuyaux de réduction :</i>	
6 x 4 pouces chacun.....	1 40
9 x 6 " " " "	1 90
12 x 9 " " " "	2 75

UNE CHOSE QUE LES MARCHANDS DE LA CAMPAGNE NE SAVENT PAS ENCORE.



Ils peuvent faire plus d'argent en achetant un petit lot de buggies de Latimer au prix du gros et en les vendant en détail, qu'ils n'en peuvent faire sur un char de fleur, de grain, de plâtre, de sel, de clous, ou sur les cotons, et ils n'auront pas le quart du montant à déboursier. Ça vous paiera d'essayer. Adressez-vous à

R. J. LATIMER
592 rue St Paul, Montréal.

The JAMES ROBERTSON Co., limitée

Marchands de METAUX et Fabricants de TUYAUX en PLOMB

Coudes en plomb comprimé. PLOMB DE CHASSE, Mastic, BLANC DE PLOMB. Spécialité de l'enveloppe des FILS ELECTRIQUES avec du Blanc de Plomb; aussi SCIÉS RONDES, SCIÉS A MOULINS, GODENDARDS et autres scies.

Bureaux: 144 RUE WILLIAM

Usines: coin des rues William et Dalhousie

MONTREAL.

ELEVATEURS

Moteurs de Tous Genres!

MILLER BROS & TOMS

110-RUE KING-110

MONTREAL

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou acquérir des

PROPRIETES

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Batisse Nordheimer)

LA BANQUE VILLE-MARIE.

AVIS est donné par le présent qu'un dividende de trois pour cent sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau principal de la Banque, le et après VENDREDI, LE 1ER JUIN prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 21 au 31 mai, ces deux jours inclusivement.

L'assemblée générale des actionnaires aura lieu au bureau principal de la Banque, MARDI, le 19 juin prochain, à midi.

Par ordre du Conseil de Direction,

WM. WEIR, Président.

PRODUITS FRANÇAIS.

Quincaillerie pour Batisses et Meubles

OUTILLAGE.

Ustensiles de Ménage en ferblanc, émaillé, cuivre et bois, Articles de chasse.

Lampes, Jouets, Bimbeloterie, Lunettes, Instruments d'Optique et tous Articles de Paris.

ROYER & ROUGIER Freres

Maison fondée en 1827.

9 PLACE DES VOSGES | 13 RUE SAINT JEAN

PARIS. | MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 3 MAI 1894.

Connection carrée ou fausse équerre :

	Prix en gros simple	Prix en gros double
4 x 4 pouces chacun	0 90	1 40
6 x 6 "	1 50	1 90
8 x 8 "	1 50	1 90
9 x 6 "	2 10	2 75
9 x 9 "	2 10	2 75
12 x 9 "	3 00	4 00
12 x 12 "	3 00	4 00

Syphon : simple, double.

4 pouces	1 40	2 00
6 "	1 90	2 75
9 "	2 75	3 90
12 "	4 00	6 00

Tuyaux à cheminées :

9 pouces, par pied	0 25
12 "	0 40

Charbons.

PRIX DE DÉTAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs.	\$6 00
Furnace do	6 00
Egg do	6 00
Stove do	6 50
Chestnut do	6 50
Peanut do	5 25

Prix de détail.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à 13
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 1 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 40 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00

Plaquage (venezes):

Uni par 100 pieds	90 à 1 00
Français la feuille	50 à 1 25
Américain do	25 à 50
Erable piqué le pied	04 à 05
Noyer noir ondé do	04 à 06
Acajou (mahogany) do	8 à

Screenings

do 2210 lbs.	1 50
Scotch Grate do 2000 "	5 25 6 00
Scotch Steam do 2740 "	4 75 5 25
Vale Grate do 2000 "	5 50
Welsh Anthracite do 2000 "	6 00

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde	\$4 75 à \$5 25
Merisier do	4 50 à 5 00
Bouleau, &c. do	0 00 à 0 00
Épinette do	3 70 à 4 25
Stabs par chars	28 00 à 31 00
" en barge, Corde	2 30 à 3 00
Rognures, le voyage	2 25 à 0 00

Bois durs.

le pied	22 à 24
do	10 à 12
do	10 à 14
do	12 à 13
do	9 à 11
le M.	21 00 à 25 00
do	20 00 à 25 00
do	26 00 à 25 00
do	20 00 à 30 00
do	18 00 à 25 00
do	30 00 à 40 00
do	40 00 à 45 00
do	18 00 à 22 00
do	30 00 à 35 00
do	40 00 à 50 00

Bois de Service

Prix en gros

Pin.	1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00	15 00
	1 1/2 et 2 pces.	do	do	12 00	15 00
	1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00	18 00
	1 1/2 et 2 pces	do	do	15 00	18 00
	1 pouce qualité marchande	do	do	20 00	30 00
	1 1/2 et 2 pces.	do	do	20 00	30 00
	1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	10 00	10 50
	1 1/2 et 2 pces.	do	do	10 00	10 50
	1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00	15 00
	1 1/2 et 2 pces.	do	do	12 00	15 00
	3 pces.	do	do	10 00	12 00
	do do. No 2	do	do	6 50	8 50
Épinette.	1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00	10 00
	1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00	11 00
	3 pouces mill cull	do	do	9 00	10 00
	1 1/2, 1 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00	13 50
Pruche.	1, 2 et 3 pouces	do	do	9 00	10 00
	Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars	do	do	10 00	11 00
	Lattes—1ère qualité	do	do	1 80	2 00
	2ème do	do	do	1 50	1 80
	Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90	3 00
	do XX	do	do	2 40	2 50
	do X	do	do	1 50
	do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
	2ème do	do	do	1 75
	Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90	3 00
	do XX	do	do	2 40	2 50
	do X	do	do	1 50
	Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75
Charpente en pin.	de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do	18 00
	de 25 à 30 do do do	do	do	18 00
	de 31 à 35 do do do	do	do	21 00
	de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00
	de 25 à 30 do do do	do	do	20 00
	de 31 à 35 do do do	do	do	23 00
Bois carré—pin.	de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00
	de 25 à 30 do do do	do	do	19 00
	de 31 à 35 do do do	do	do	21 00
	de 16 à 21 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	do	19 00
	de 25 à 30 do do do	do	do	21 00
	de 31 à 35 do do do	do	do	23 00
Charpente en pruche.	de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do	15 00
	Charpente en épinette	do	do	16 00
	do en épinette rouge	do	do	25 00	30 00

LITERIE

DE LA
MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.
 Prix absolument les PLUS BAS.
J.-E. TOWNSEND
 1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue St-Jacques seulement.
 Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

'ANCHOR'
 WEAKNESS CURE

Est le **REMÈDE TONIQUE** par excellence, le **TONIQUE** le plus complet ;
 Il renferme tous les éléments indispensables au renouvellement du SANG et des TISSUS.
 Nécessaire dans tous les cas de Faiblesse et principalement dans les
 Maladies des Poumons :
CONSUMPTION, TUBERCULOSE.
 La **DYSPEPSIE**, sous toutes ses formes—Embaras du Foie—Les Maladies des Nerfs—Epuisement Nerveux—Les Maladies du Sang : Anémie—Chlorose—Les Maladies et la Convalescence des Femmes.
L'amaigrissement—La Débilité Générale.
 Et dans tous les cas de **Convalescence.**

PILULES du Dr NELSON—Tonique du Sang
VERMICURE FRANÇAIS, (au Chocolat)
CASTOROL, (huile de Castor préparée) en bouteilles de 2 oz. et de 4 oz.

ANCHOR MEDICINE CO'Y
QUEBEC.

THE EDWARD CAVANAGH CO'Y

Manufacturiers et Importateurs
 DE
QUINCAILLERIES, HUILES, PEINTURES, CHARONS,
 Etc., Etc.
 2547 à 2553 rue Notre-Dame, Coin de la rue des Seigneurs.
 Bell Tél. 8025. MONTREAL.

CIE de TELEPHONE BELL du Canada
 — BUREAU PRINCIPAL —
30—RUE ST. JEAN—30
 MONTREAL.

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégés par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et constant, est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jus qu'ici sur le marché.
 Les abonnés du service de Montréal et le public peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à longue distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants:

	Abonnés	Public
Pour Québec	60c	\$1.00
" Ottawa	60c	75c
" Sherbrooke	50c	75c

On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'agence de la Compagnie, à Montréal, No. 1730 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes informations au sujet des prix et des localités en communication.

CHOLERA !
 Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite
L'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY
 La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.
 Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.
 M. A. CASAVANT, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit :
M. L. ROBITAILLE,
 Monsieur et Cher Confrère,
 "Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes, paraît-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le CHOLÉRA et la DIARRHÉE." Bien à vous,
 A. D. CASAVANT, Pharmacien.
 Fall River, Mass. 2 avril 1892.
 En vente partout à 50 cts la bouteille.
 SEUL PROPRIÉTAIRE
L. ROBITAILLE, Chimiste
 JOLIETTE P

PROPRIÉTÉS
ET
LOTS A BATIR
A Vendre
Au Mois

Résidences
d'Été
A Vendre
ou à
Louer

Prêts
Négociés
aux
Plus Bas Prix

Assurances
Evaluations

L.F. LAROSE
AGENT
D'IMMEUBLES

2550 Rue Notre-Dame

MARCOTTE FRERES
ENCANTEURS

— ET —
Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.
Emprunts négociés sur hypothèques.

No 89 rue St-Jacques,
MONTREAL.

JOHN MORRIS
AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES
Téléphone 2290. MONTREAL

J. A. GRENIER
Arpenteur-Ingénieur Civil
SOLLICITEUR DE PATENTES
107 Rue St-Jacques, - - Montréal.

R. A. MAINWARING
Courtier d'Immeubles
ET PLACEMENTS

— BUREAUX —
147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine
MONTREAL
Téléphone Bell 2433

J. CRADOCK SIMPSON & CIE.,
AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.
OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.
FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.
ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.
ADMİNISTRENT LES PROPRIÉTÉS — Pour les propriétaires ou fidéli-commissaires, au mieux de leurs intérêts.
VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance " Guardian,"
181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

A VENDRE

PAR
J. N. BEAUDRY,
AUDITEUR ET COMPTABLE

Agent d'Immeubles, de Successions, de
Finances et d'Assurances, Louage de
Maisons et Collection de loyers,

Prêts et Emprunts effectués aux taux les
plus bas.

Batisse "Imperial," Chambre 18
Bell Tel. 2546.

\$7,600 RUE LAGAUCHETIERE, près des
Allemands, deux bonnes maisons en
pierre de taille et brique solide, 41 x 36, à deux
étages avec soubassement et grenier, terrain 3627
pieds.

\$42,000 RUE ST. PAUL, près de St. Fran-
çois-Xavier, deux magasins en pierre
à trois étages, de 28 et 31 x 49 avec entrepôts en
arrière de 131 x 24, terrain 10,057 pieds.

\$18,000 RUE DES COMMISSAIRES, coin
de St. François-Xavier, un superbe
magasin et entrepôt en pierre de taille de 23.9 x 80.6,
à quatre étages, superficie 2,367 pieds.

\$10,000 — Un bloc de 6 maisons, 12 logements,
coin des rues Drolet et Marie-
Anne. Loyer annuel \$1,140.00.

Un grand nombre de lots vacants à Laprairie
avoisinant la manufacture de briques pressées,
et sur les rues St-Denis, 3 lots à 70c le pied et 5 lots
à \$1.00 le pied, et Sherbrooke et St-André, 116 x 133,
en tout ou en partie, de 25 centins à \$1 le pied.

\$3,500 — RUE ST-ANDRE, maison de 20 x 40
en bois et brique, 4 étages, 2 loge-
ments, loyer \$360. Terrain 20' x 30, 1er étage en
pierre.

\$2,400 — RUE PANTALEON, maison 40 x 26,
en bois et brique, 2 étages, 4 loge-
ments, loyer \$276. Terrain 40 x 68.

\$1,100 A LONGUEUIL, rue Chambly, une
maison en bois à deux logements,
solage en pierre terrain 70 x 140. Conditions faciles.

\$5,000 A LAPRAIRIE, rue Ste-Marie, une
maison en brique solide, solage en
pierre, couverture en ferblanc de 42 x 30 à 3 étages
bien finie avec cuisine en allonge, hangars, remises
et écuries, 15 appartements, eau de l'aqueduc. Ter-
rain 51 x 137 plus environ 38,000 pieds de terrain
attenant, faisant front sur deux rues, superficie
45,000 en tout. Véritable spéculation.

Une file complète du *Canadian Illustrated
News*, 28 volumes, *L'Opinion Publique*, 14 volumes,
L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissiale, 15 volu-
mes, *La Revue Canadienne*, de 1865 à 1892, 28 volu-
mes reliure forte et élégante. Convenable pour
bibliothèque publique et privée.

\$12,500 A LONGUEUIL à vendre ou à échan-
ger, cette splendide maison en bri-
que solide à quatre étages de 45 x 40 avec toutes
les améliorations modernes et les dépendances dési-
rables. Terrain 50,000 pieds en superficie aussi
plusieurs lots à bâtir à 5 et 19 centins.

\$7,000 Rue St-Denis, près du carré St-Louis,
maison en pierre et brique, 4 étages,
2 logements, avec hangars, etc. Conditions faciles.

\$7,000 RUE ST-HUBERT, entre Mignonne et
Ontario, une maison récemment
décorée à deux logements en pierre de taille et
brique solide de 25 x 40, avec hangars et écuries.
Terrain 25 x 90. Ruelle en arrière.

\$7,000 La moitié indivise du magasin No 270
rue Saint Paul et 69 rue des Com-
missaires.

J. N. BEAUDRY,
AUDITEUR ET COMPTABLE.

Agent d'Immeubles, de successions, de finan-
ces, d'assurance, Louage de maisons
et Collection de Loyers.

Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus
bas.

Bâtisse "Impérial," Chambre No. 18, Tél. Bell 2506.

Arthur Vincent. L. Achille Dufresne.
VINCENT & DUFRESNE
ARCHITECTES

Ingénieurs-Civils, Arpenteurs Provinciaux et Fé-
déraux. Spécialité: solliciteurs de Brevets
d'invention.

17 Rue St-Jacques, Montréal.
Bureau du soir: 632 Rue St-Denis, et à Longueuil.

ARGENT A PRETER
Créances achetées à 5 et 6 p.c.

L. BELANGER

— NOTAIRE —

58 Rue St. Jacques et 116 Rue Visitation

FRED. R. ALLEY
Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIÉTÉS

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal
Téléphone 1251.

SAULT AU RECOLLET

Lots sur le bord de la rivière,

PARC STANLEY

A L'EXTREMITÉ DES CHARS ÉLECTRIQUES.

Lots de 5500' peds pour \$350 et au-delà

Selon l'emplacement.

Téléphone 1842.

ALBERT E. LEWIS,

185 rue St-Jacques, Montreal.

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 28 avril 1894

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Panet Nos 82 à 88, maison en brique. Lot 119, terrain de 4542 pied en superficie. Le shérif de Montréal à la Cité de Montréal; \$2,000 [36309] (du 20 juillet 1858).

Rue Panet Nos 82 à 88, maison en brique. Lot 119 et p. de 119a et de 113, terrain de 4726 p. en superficie. Geo. J. Neville à Jean Bte. Deschamps; \$7,500 [36311].

Rue Harmony, No 3, maison, etc. La moitié S. E. du lot 1316, terrain 21.3 x 87.6. Narcisse Charbonneau à Jos. Ed. Desjardins; \$600.00 [36316].

QUARTIER ST-JACQUES

Rue Ontario, Nos 1445 à 1451, maisons en brique. Lot 1198-27 et 28, terrain de 48 x 96 d'un côté et 87.8 de l'autre. Joseph Kieffer à Norbert Noé Beaupré dit Champagne; \$7,000 [36297].

Rue St-Hubert, No 77, maison en pierre et brique. Partie de la partie N. O. du lot 506, terrain 22 x 77. Gustave Lacaille à Séraphin Lachance; \$5,500 [36301].

Rue Amherst, Nos 712 et 714, maison en brique. Lot 1211-121, terrain 25 x 110. Le Shérif de Montréal à la succession J. Bte Homier; \$200.00 [36307].

Rue St Hubert, No 75, maison en pierre et brique. Lot 507 et P. de 506, terrain de 1652 p. en superficie. Mme Samuel Brown et J. Bte. Lamontagne à Rémi Gohier fils et Arthur E. Gohier; \$4,200 [36308].

Rue St-Hubert Nos 780 et 782, maison en brique. Lot 1203-253, terrain 25 x 109. La Banque Ville Marie à Jos. Denault; \$4,000 [36317].

QUARTIER ST-LOUIS

Rue Cadieux Nos 361 à 369, maison en brique. Lot 595, terrain 43.6 x 106. Arthur Plessis Bélair à Jos. Kieffer; \$7,900 [36298].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue St-Laurent No 270, maison en pierre et brique. Lot 349 et partie du lot 350, terrain de 3501 pieds en superficie. James Baxter à F. W. Newman; \$27,500 [36299].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST ANTOINE

Avenue Essex, No 13, cottage à façade en pierre. Partie du lot 1651-10 et 11, terrain 17.10 x 99.9. The Montreal Loan & Mortgage Co à Daniel O'Shaughnessy \$3,000 (125468).

Rue Sherbrooke No 908. Partie du lot 1461, terrain 27.5 en front 26.2 en arrière x 160.7, (4295 p. en superficie). Andrew Allan à Mary Morris, épouse de Alex. F. Riddell; \$13,500 [125474].

Ruelle David, Nos 9 à 13, maison en bois et brique à 2 étages. Partie du lot 863, terrain 21.3 en front, 20.5 en arrière x 46.6 (968 p. en superficie). Hugh Tierney à la succession C. S. Rodier; \$2,200 [125481].

Rue McGregor. Partie du lot 1726-0, terrain irrégulier de 12,599 p. en superficie. James Crathern et J. B. Learmont à Charles E. L. Porteous; \$12,599 [125488].

Rue Osborne, No 38, maison en pierre et brique. Partie centre des lots 645 V et X, terrain 17.8 x 107. Henry Joseph

à The Atlantic and North West Railway Co.; \$1.00 [125497]

Rue Coursol, No 81, cottage en pierre et brique. Lot 87-72, terrain 20 x 90. Peter M. Clark à Thomas Mark Reynolds; \$3,300 [125498].

QUARTIER OUEST

Rue McGill, Nos 211 et 213, et Notre-Dame, Nos 1836 à 1842. Un sixième indivis du lot 84, 86 et 87, terrains de 955, 1050 et 1310 pieds en superficie, respectivement. Alfred A. Thibaudeau à Jos. M. Lamothe; \$1,800 [125494].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue St-Hippolyte Nos 592 et 596, maisons en bois. Lots 219 et 222, terrains de 23 x 69 chacun. Damase Bénard à Absalon Sauvé; \$1,700 [51395].

Rue Marie Anne, maison en bois en arrière. Lot 1-270, terrain 25 x 100. Frs. Xavier Lapointe à Adélar Charbonneau; \$1,225 [51403].

Rue Rachel coin Chambord. Lot 6-65, 66 et 67, terrain de 70 x 100, vacant. Hector Lamontagne à Jos. Langlois dit Lachapelle; \$3,600 [51448].

Rue Drolet Nos 500 à 504, maison en bois et brique. Lot 15-707, terrain 20 x 72. Eusèbe Roy à Azilda Beaudoin, épouse de Urbain Barthélémy; \$2,250 [51463].

Rue Chambord. Lot 6-74, terrain 24 x 70, vacant. Jos. Melançon et autres à Geo. Picard; \$500.00 [51470].

QUARTIER HOCELAGA.

Rue Marlborough, No 51 à 57, Maisons en brique. Lot. 97-1,2,3 et 96-10-et 11, quatre terrain de 17x70 chacun. George et Wm L. Hogg, à David Yuille; \$9,000 (51450).

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Ryde, maison nouvellement construite. Lot 3399-103, terrain 23 x 71. Mme Chas. McLean à Georges Ellis, \$1,550 [51404].

Rue Knox, Nos 29 et 31, maison en bois et brique. Lot 3389-14, terrain de 2559 p. en superficie. Mme Michael Purcell à Edw. Flaherty; \$1,700 [51418].

Rue Edimboury, maison nouvellement construite. Lot 3239-159, terrain 22.6 x 80. Eliza Brabant à Théophile Fife; \$1,400 [51419].

QUARTIER ST-DENIS

Avenue Mont-Royal. Lot 330-8, terrain 26 x 100, vacant. Jos. Melançon et autres à Louis Arsène et Paul Oscar Lavallée; \$795.00 [51471].

MONTREAL ANNEXE.

Rue St-George. Lot 11-879, terrain 50 x 58, vacant. The Montreal Freehold Co. à John Steele; \$416.00 [51455].

Rue St-George. Lot 11-880, terrain 50 x 58.8, vacant. The Montreal Freehold Co. à Samuel McFarland; \$409.50 [51456].

Rue St-George, Lot. 11-878, Terrain 50 x 58 vacant. The Montreal Freehold Co. à Christy McFarland; \$406.00 (51457).

Rue Clark Lot. 11-504, terrain 47 x 88, vacant. The Montreal Freehold Co. à James C. MacFarlane; \$496.32, (51477).

Rue St Urbain. Lot 11-575, 576, 577; 459 460 et 461, terrain 228 x 100, vacant. The Montreal Freehold Co. à George Wm. Alfred Auguste et Louis Théodule Foisy \$3,420 [51481] [promesse de vente].

COTE VISITATION

Chemin Papineau, maison en bois etc. Lot 159e-31, terrain 40 x 80. Le Shérif de Montréal à L. J. B. Martin; \$281. [51476].

COTE ST-ANTOINE

Avenue Kensington, No 12, maison à deux étages en brique. Lot 278-31 et 32, terrain 100 x 115. Mme Edipe Dandurand à Georges A. Marsan; \$6,500 [51386].

Avenue Argyle. Lot 282-14 à 19 et partie de 4 et 5, huit terrains de 50' x 126.6 chacun vacants. The Westmount Homestead Co. (Limited) à William Hobbs; \$12,144 [51391].

Rue Lewis, deux-maisons en bois et brique. Lot 1434-33 et 34, terrain de 50 x 89.3 d'un côté et 84.8 de l'autre. Mme Ed. B. Ibbotson à Wm. J. Lapham; \$1,196.25 [51400].

Chemin privé. Partie non subdivisée du lot 284, terrain de 30420 p. en superficie, vacant. David Yuille à Gilman Cheney; \$3,042 [51462].

Revue Immobilière.

Montréal, 3 mai 1894.

Le premier de mai est passé et les propriétaires qui ont perdu leurs locataires pour n'avoir pas voulu accorder une diminution de loyer sont plus qu'une douzaine. Cependant, il est bien dur de se voir rogner son revenu lorsque les charges augmentent. Il serait bon, si l'on veut que la crise ne prenne pas plus de gravité, de laisser à la population de Montréal le temps de se mettre au niveau du logement qu'on a préparé pour elle. Les ventes de la semaine dernière sont encore en nombre passable, pour l'année, et contiennent deux ou trois transactions assez importantes; mais les plus grosses sont les ventes des propriétés de la faillite James S. Thompson.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED
Rue McGregor.....	\$1 00
" Rachel.....	51c
" Chambord.....	18c
Avenue Mont Royal.....	36c
Montréal Annexe :	
Rue St Geo g.....	14c
" Clark.....	12c
" S Urbain.....	15c
Côte St. Antoine :	
Avenue Argyle.....	21c

Les terrains à bâtir se vendent peu, comme on le voit, et ceux qui achètent sont souvent obligés de payer tout comptant, avant d'avoir un titre.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$10,000.00
" St-Jacques.....	20,900.00
" St-Louis.....	7,900.00
" S Laurent.....	27,500.00
" St-Antoine.....	34,799.00
" Que-t.....	1,800.00
" St-Jean-Baptiste.....	9,275.00
" Hochelaga.....	9,000.00
" St-Gabriel.....	4,650.00
" St-Denis.....	795.00
Montréal Annexe.....	5,137.82
Côte Visitation.....	280.00
Côte St-Antoine.....	22,882.25
Total.....	\$154,999.07

Semaine précédente.....	139,604.81
Ventes antérieures.....	2,814,849.94
Depuis le 1er janvier.....	\$3,109,553.32

Semaine correspondante. 1893.....	\$181,812.75
" " 1892.....	423,845.73
" " 1891.....	163,683.28
" " 1890.....	168,725.06
" " 1889.....	95,976.52
" " 1888.....	118,164.58

A la même date 1893.....	\$3,583,566.75
" " 1892.....	4,783,555.46
" " 1891.....	5,283,596.12
" " 1890.....	3,333,492.35
" " 1889.....	3,255,896.60
" " 1888.....	2,163,806.88

Le nombre des prêts hypothécaires enregistrés la semaine dernière a été de 36, y compris un second privilège d'ouvrier, pris, cette fois, par un plombier. Les taux paraissent à peu près stationnaires, mais on est plus difficile sur le chapitre de la garantie et s'il y a le moindre petit risque à courir, s'il est nécessaire d'exercer la moindre surveillance, on se rattrape en demandant 1 p.c. de plus. Il n'y a eu la semaine dernière que deux prêts à 5 p.c. l'un pour 1,000 et l'autre pour \$10,000; six à 5½ p.c. pour \$1,500, \$2,000, \$2,200, \$2,500, \$5,400 et \$6,000. Les autres sont à 6 et 7 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$11,900
Assurances.....	10,000
Autres corporations.....	5,783
Successions.....	2,600
Particuliers.....	34,648
Total.....	\$64,878
Semaine précédente.....	70,204
Semaines antérieures.....	1,920,294

Depuis le 1er janvier 1894.....	\$2,055,376
Semaine correspondante. 1893.....	\$145,458
" " 1892.....	56,780
" " 1891.....	64,270
" " 1890.....	139,860
" " 1889.....	79,980
" " 1888.....	117,341

A la même date 1893.....	\$2,849,136
" " 1892.....	1,755,124
" " 1891.....	3,122,297
" " 1890.....	1,683,621
" " 1889.....	1,373,985
" " 1888.....	1,587,043

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 23 avril 1894.

NOTES

La construction est active dans la ville de St-Jérôme, où l'on est à construire deux blocs de magasins et plusieurs résidences privées. On y agite la question de construire une église, un presbytère et un couvent, sans parler de la reconstruction du collège.

La Chambre de commerce et les hommes d'affaires de Lévis, font des instances auprès du gouvernement fédéral pour l'engager à établir un bureau de poste central à Lévis.

Une délégation s'est rendue à Ottawa, il y a quelque temps, et a eu une entrevue, à cet effet, avec le directeur-général des postes, sir A. P. Caron. Le ministre a accueilli favorablement la demande de la délégation et il lui a promis le concours du gouvernement, à condition que la corporation fournisse le terrain où sera construit ce bureau de poste central.

MM. Paquet et Godbout de St-Hyacinthe, ont signé les contrats, pour les travaux de menuiserie des chapelles du Couvent du Sacré-Cœur et du Collège de Philosophie, à Montréal. Cette entreprise est considérable. Le montant de ces deux contrats est de \$31,000. Tout le bois entrant dans ces deux chapelles sera préparé dans les ateliers de MM. Paquet et Godbout, à St-Hyacinthe.

On dit qu'un canal de 21 pieds de profondeur reliant les lacs Erie et Saint-Clair pourrait être construit pour \$4,000,000. Cette entreprise se recommande pour plusieurs raisons : elle raccourcirait la distance qui sépare Port Arthur de la mer, placerait notre meilleure voie de navigation : le lac Supérieur et le canal Welland entièrement dans les limites du territoire canadien et contrebalancerait les avantages que tirent les Etats-Unis de la possession des hauts fonds du chenal de Saint-Clair.

Le département des chemins de fer et canaux, d'Ottawa, demande des soumissions pour la construction d'un pont d'acier sur le nouveau canal de Soulanges. Ce pont se composera d'une arche tournante de 187 pieds et d'une arche fixe de 22 pieds. Il donnera passage à la voie du chemin de fer Canada Atlantique et à un chemin public.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 14 mai, à midi. Les plans et devis peuvent être consultés au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa.

ASSURANCES.

Monseigneur Thomas, archevêque de Rouen, qui vient de mourir, était assuré sur la vie, nous dit la *Revue des Assurances*, pour une très forte somme, en faveur d'œuvres diocésaines.

Du *Monetary Times* : Sheppard Homans, dans un récent discours, a dit que le capital d'une Compagnie d'assurance n'avait rien à faire avec sa solvabilité et que, c'était son fonds de réserve légale qui en faisait la solidité. La plus grande compagnie du monde entier n'a pas de capital et n'en a jamais eu, et la seconde en puissance n'a pas un capital de plus de \$

On nous écrit de St-Petersbourg : Comme nous l'avons annoncé précédemment, il sera créé près le ministère de l'intérieur un comité spécial d'assurances.

Les frais nécessaires pour payer les fonctionnaires de ce comité seront supportés par les compagnies d'assurances. Cependant, cette année, c'est l'Etat qui a avancé la somme suffisante pour faire face à ces premières dépenses dont il se couvrira en percevant ½ p.c. de la somme totale des primes reçues par les compagnies pour l'assurance sur la vie et ½ p.c. sur les primes de toutes les autres formes d'assurances.

D'autre part, le gouvernement a décidé d'organiser, à partir de l'été prochain, une surveillance officielle sur les opérations de toutes sortes d'industries d'assurances. Un impôt spécial sera établi pour couvrir les frais de cette surveillance dont il devront être perçus encore au cours de cette année-ci. Cet impôt sera obligatoire jusqu'à l'époque où la somme accumulée sera assez élevée pour que la rente rapportée par lui, couvre les frais du dit comité et de la section chargée de la surveillance des opérations d'assurances. — *L'Assurance Moderne*.

Sénécal & Dépatie

Agents d'Immeubles

Et gérants de la Cement & Artificial Stone Coy. pour pavages en *Rockledge*, de trottoirs, planchers de cuisine, covers, hall, écuries, etc., etc.

52 & 54 RUE SAINT-JACQUES

Téléphone Bell 2831

A VENDRE

\$24,000 — Rue St Denis, Nos 572 à 588, bloc de très belles maisons en pierre à bosse à trois étages, avec toit français, grandes cours cimentées, hangars, etc., le tout en parfait ordre, bien loué, rapportant au-delà de 7½ p.c. toutes cotisations, taxes, assurances et réparations déduites; terrain 75 x 100 avec ruelle.

\$3,000 — No 92 rue des Erables, un beau cottage en brique avec cuisine en extension, très bien fini.

\$7,500 — Rue Ste Monique, No 51, une belle maison en pierre à bosse, chauffée à l'eau chaude, etc., en très bon ordre, très belle localité.

\$8,000 — 17 à 39 Davidson, bloc de maisons en brique, 12 logements en très bon ordre, le tout loué \$900, par année, bon placement, p u d argent comptant, balance à 500.

\$18,500 — Rue Ste Catherine, 1 bloc en brique, 2 magasins et 6 logements.

\$30,000 — Coin nord-ouest des rues St Hubert et Mignonne, 30,000 pieds de terrain. Très beau site pour résidence.

\$13,500 — 511 à 515 rue St Laurent, 3 magasins et logements au-dessus.

\$4,000 — 15 et 17 avenue Impériale, une belle maison en brique, 3 logements.

\$2,200 — Rue Frontenac, Nos 302 et 304, une maison bois et brique, 2 étages, avec toit français, 2 logements. Le tout loué \$200 par année.

Un terrain situé coin sud-est de Craig et Lacroix, très convenable pour bâtir un hôtel, — \$3.00 le pied.

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Mignonne

11 Lots vacants 21 x 80.

Rue Lafontaine

8 lots vacants 25 x 80 avec ruelle. Belle localité qui se développe rapidement, 50c. en bloc.

\$5,250 — Rue Gain, 48 à 58, maison en bois et brique, 6 logements en bon ordre et bien loués.

A LONGUEUIL

No 187 rue Saint Charles

\$1,800 — Une maison en pierre avec un grand terrain s'étendant jusqu'au bord de l'eau, peut se bâtir sur le bord de l'eau et sur la rue St-Charles, vue magnifique sur le fleuve.

SÉNÉCAL & DÉPATIE

HORMIDAS CONTANT,
Contracteur Plâtrier,
4751 Rue LaSalle, Montréal.
LAMBERT & FILS, Constructeurs.
—129-131—
Rue Berri, Montréal.

LUSÈBE PAQUETTE,
ENTREPRENEUR-BRIQUETIER,
264 Logan, Montréal.

LABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Menuisiers,
37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell. 6323.

THIBODEAU & BOURDON
No. 1903 Rue Ste-Catherine.
Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL
Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces.
Téléphone No 6039.

PERRAULT, MESNARD & VENNE,
Architectes et Ingénieurs Civils
17, COTE DE LA PLACE D'ARMES,
MONTREAL.
Téléphone 696.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
Architectes et Evaluateurs,
162, Rue St-Jacques.
BLOC BARRON.
Elevateur. Téléphone 2113.

Joseph Ferrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs
17, Cote de la Place d'Armes.
Téléphone Bell. 1869.
Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

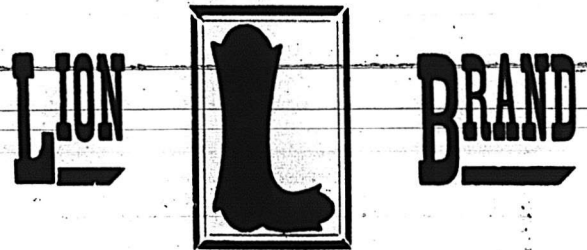
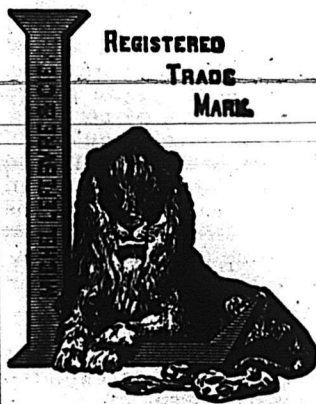
J. B. RESTHER & FILS,
ARCHITECTES,
Chambres 60 et 66 - Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, Montréal.
Téléphone 1800.

Heures de consultation :
De 11 hrs a.m. à 1 hr. p.m. De 3 hrs p.m. à 5 hrs. p.m.
THEO. DAUST
ARCHITECTE,
162 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
2me Etage. Bloc Barron. Elevateur

L. R. MONTBRIAND
ARCHITECTE et MESUREUR
280 - RUE ST. ANDRÉ - 280
MONTREAL.

L. J. HERARD
— MARCHAND DE —
Ferronnerie, Outils, Quincalleries, Ustensiles de Cuisine, etc.
No. 26 rue St-Laurent.
Téléphone Bell, 6664. . . . MONTREAL

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.



Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserve au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL.

Négociants Industriels.

Les SUCRES GRANULÉS,

Les Sucres Jaunes et les Sirops.

DE LA

St. Lawrence Sugar Refining Co.

SONT PURS.

PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de
Nos Sucres Granulés.

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité:—Nous avons un SÈCHOIR A BOIS le plus grand et le plus perfectionné du Canada.
Téléphone: 8258.

J. EMILE VANIER,
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)
INGENIEUR CIVIL et ARPEUTEUR
No. 107 rue ST-JACQUES,

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No 1800.

G. DE G. LANGUEDOC
Ingénieur Civil et Architecte
BUREAU: 180 rue St-Jacques, Montréal.
Téléphone No. 1723 | Chambre 7. 3e Etage.

Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques de Commerce, Evaluations.

J. S. CUTHBERTSON
ENTREPRENEUR

Carré du Beaver Hall

N° 1

MONTREAL.

NOTES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

Une maison de Palestine s'occupe de vendre l'eau de Jourdain aux églises. Elle la met en bouteilles et l'emballage dans des caisses.

D'après, M. Macfarlane, inspecteur en chef des fromageries, chaque piastre payée par les fromagers pour le coût de l'inspection leur rapporte au moins vingt piastres.

Il est question d'établir une manufacture de jute à Moncton, N. B. si l'on mène à bien le projet de construire un dock flottant pour l'usage du chemin de fer Intercolonial.

Les biens de la faillite Désiré Guay & Cie., tanneurs, de Québec, ont été vendus à l'enchère à M. Gaspard Rochette lundi, 23 avril, par M. Deschênes; stock etc., 60 cts; crédits, 75 cts.

M. Conroy fait construire une beurrierie sur sa ferme, aux Chênes, près Hull. La bâtisse a 30 et 50 pieds. Le lait de 80 vaches servira à l'alimentation de cette industrie. Une porcherie sera établie sur la même ferme.

Dans la *Revue Commerciale*, MM. J. L. O. Vidal et fils, de Québec, émettent l'idée de former une compagnie d'importation, disposant d'un capital suffisant pour aider au développement du commerce de Québec.

Parmi un ballot de peaux reçues ces jours-ci par MM. Bell, Cie, tanneur de Tilsonburg. Ont. se trouvait la peau d'une panthère des Montagnes Rocheuses dont la queue avait deux pieds et demi de longueur.

Le *Monetary Times* dit que, d'après les apparences actuelles, les prix des chaussures en caoutchouc vont être un peu plus élevés, mais que ceux des pardessus ou autres chaussures en caoutchouc, où il entre du feutre, seront plus bas.

Le dernier vapeur de la ligne Canada-Australienne a apporté à Vancouver 600 caisses de pommes de l'Australie. Mais, par suite de mauvais emballage, les pommes sont arrivées en mauvais état.

La Merchants Manufacturing Co. a installé dans sa manufacture de cotonnades, à St-Henri, de Montréal, une pompe à incendie "Underwriter" de 1,000 gallons, fabriquée par la Northey Company, de Toronto.

On lit dans le *Progrès de l'Est*, de Sherbrooke: Les sucres sont finis. Ceux qui ont entaillé leurs érables à bonne heure ont eu une bonne récolte. Un cultivateur de Compton en a fait 1,800 livres en 15 jours, de 730 érables. Un autre en a vendu 1,400 lbs à six cents à un seul établissement de cette ville.

On a constaté la semaine dernière qu'un troupeau de vaches dans la province de la Nouvelle-Ecosse était atteint de la vérole des vaches. Plusieurs animaux sont morts. Comme cette maladie est très contagieuse, on a isolé le troupeau et l'on espère empêcher la propagation de la maladie.

"Le *Commercial* a reçu de l'éditeur la faveur de l'envoi d'une brochure dont le titre indique un attaque contre l'une des branches de l'église chrétienne. Nous n'avons pas le temps de lire la littérature de controverse de ce genre et si l'éditeur s'est imaginé qu'on lui ferait une réclame, il s'est trompé de porte. Le *Commercial* ne s'occupe ni de parti ni de religion. Les distinctions de religion doivent être reléguées avec soin loin du domaine des affaires commerciales....." Nous félicitons sincèrement le confrère.

Tout promet une saison active dans les mines de la Beauce. Les explorateurs américains paraissent très encouragés, grâce sans doute aux efforts persistants de M. Lockwood, qui a fini par ouvrir les yeux des capitalistes, et aussi au résultat des expériences faites jusqu'ici.

On cite entr'autres une trouvaille merveilleuse, qui a elle seule justifie des espérances dorées. Un cultivateur, en labourant son champ, l'automne dernier, a recueilli douze onces de minerai d'or, soit pour près de \$250; l'une des pépites pesait, dit-on, deux onces.

Une compagnie américaine est sur le point de faire venir des machines à broyer puissantes, et désormais les quartz de la Gilbert ne pourront plus garder leurs précieux secrets.

La Cie de pouvoirs hydrauliques de St-Hyacinthe a reçu ses lettres patentes, la semaine dernière, et le 24, elle avait sa première assemblée, pour l'élection des officiers et l'adoption des règlements.

Les messieurs suivants ont été élus pour l'année courante.

Président, Le Coté; vice-président P. F. Payan; secrétaire, B. O. Béland Directeurs: A. M. Morin, J-B. Lalime, P. Paquet, A. Blondin, Jos. A. Coté, H. T. Chalifoux.

Les auditeurs de la compagnie sont MM. Eusèbe Morin et M. O. David.

Les travaux aux usines vont commencer incessamment, et les travaux dans la ville pour la pose des poteaux, des fils, etc, commenceront le 3 mai.

L'ingénieur de la compagnie, M. Beauchamp, a complété les travaux de nivellement et est à mettre la dernière main à certains plans.

M. Dnpérouzel, l'électricien de la nouvelle compagnie, sera à St-Hyacinthe, le 3 mai, pour commencer la distribution des lumières dans les manufactures et résidences privées.

M. Louis Coté de St-Hyacinthe et M. C. Dean, électricien, de Montréal, sont partis ce matin en compagnie de M. l'abbé Choquette, du Séminaire, pour Taftville, Conn. et Concord, N. H. où ils vont pour examiner les deux plants électriques les plus perfectionnés, en usage aux Etats-Unis, pour la transmission de la lumière et du pouvoir.

STATISTIQUES.

On parle plus que jamais de la future construction d'un pont entre la France et l'Angleterre. Il coûtera 160 millions de piastres.

Le pont du Ruisseau Plat, en la paroisse de Ste-Ursule, sur la rivière Maskinongé est fermé en attendant qu'il soit réparé de manière à rendre la circulation sans danger.

Le nombre des chemins de fer placés sous le contrôle de *receivers*, aux Etats-Unis, était au commencement de l'année de 128. Leur étendue représentait 40,279 milles et leur capital nominal \$2,207,656,000 dont \$1,279,809,000 en obligations et 937,847,000 en actions.

La production du sucre dans le monde a été: en 1883, 4,200,000 tonnes, en 1884, 500,000 tonnes, en 1885, 100,000 tonnes de plus, en 1886, 35,000 tonnes en moins, en 1887, 500,000 tonnes de plus, en 1888, 130,000 tonnes en moins, en 1889, elle était de 5,055,000 tonnes, en 1890, de 5,874,000 tonnes, en 1891, de 6,295,000 tonnes, en 1892, de 6,080,000 tonnes et, pour 1893, elle s'est élevée à 6,780,000 tonnes.

Voici à présent qu'on va faire de la crème à la glace avec de la fonte de fer! C'est à un électricien d'Ottawa que nous devons ce beau résultat. Ce savant se sert de l'électricité pour enlever à la fonte de fer toute la chaleur qu'elle peut contenir. Quant il l'a rendue aussi froide que la glace, il s'en sert en guise de glaçon. L'avantage de cette découverte, c'est qu'on n'aura plus à craindre les impuretés qui se trouvent dans la glace.

Une cargaison de bois de bilian est partie de Bornéo à destination de Paris, nous apprend le *Nienwshlad*. Les voies les plus fréquentées de la capitale exigeant, au moins, tous les six mois, le renouvellement de leur pavage, on voudrait essayer le bilian de Bornéo, le jarrah de l'Australie de l'Ouest et le bois de Kaurie à la Nouvelle Zélande. On espère obtenir de bons résultats de cette expérience.

Le Bovril, autre nom de l'extrait Liebig, est un des plus grands produits des plaines de la rivière la Plata. L'extrait ordinaire de viande ne contient pas, à proprement parler, d'éléments nutritifs; le Bovril y ajoute l'albumine et la fibrine. De 2 millions de têtes de bétail abattues en Argentine et en Uruguay, les trois quarts sont utilisées dans les *saladeros*, comme on appelle les usines d'extrait de viande, et dont ceux de l'Uruguay sont les plus considérables. Une immense fabrique, à Londres, reçoit des boîtes de viande granulée et débarrassée par évaporation, des trois quarts de ce qu'elle contient d'eau. Cette fabrique achève la préparation du soi-disant Bovril.

NOTES FINANCIERES

Un ordre du tribunal de Winnipeg ordonne aux actionnaires de la défunte Commercial Bank de payer tout solde dû sur leurs actions, à raison de 20 p.c. par mois.

On lit dans un confrère de Paris: Parmi les émissions récentes à Londres nous signalons celle d'une grande *Compagnie d'irrigation agricole* en Australie, et une autre de \$3,000,000, pour la province de Québec. On se rappelle le voyage fait, en France, il y a quelques années, par M. Mercier, alors premier ministre, et ses efforts pour obtenir en France un emprunt de consolidation de \$10,000,000, au profit de la province.